

# Avenir et Histoires de chez nous



HAM 1995

# **Bulletin municipal 1995 HAM-SOUS-VARSBERG**

A la veille de la nouvelle année, comme cela est devenu une tradition, nous vous présentons le bulletin municipal 95. L'histoire locale y tient une place importante et prouve que nous sommes très attachés à notre patrimoine.

Grand merci aux annonceurs et au donateur qui ont financé cette parution.

Rappelons que les illustrations sont en partie dues aux prises de vues de notre correspondant local du Républicain Lorrain. Elles sont marquées RL. Un grand merci à lui.

L'équipe de rédaction se joint au Maire et à tout le conseil municipal pour vous présenter ces quelques pages et vous souhaiter une bonne et heureuse année 1996.

#### Couverture:

La bergerie au pied du château

Réalisation : Mairie de Ham sous Varsberg Tirage 1.100 exemplaires à distribution gratuite dans tous les fovers.

#### SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
le nouveau Conseil Municipal	4
Les décisions du CM	
Compte administratif 94 et budget 95	10
Les réalisations 95	
Calendrier des manifestations 95	
Histoire des associations	
Animation estivale 95	16, 17
Aspects de la vie scolaire	
Les anciennes réunions du CM	
Vie des associations	24, 25
Vie des entreprises	26
Le voyage dans la Vienne	27
L'ancien Moulin	
Infos en vrac et poésie	30,31
Connaissez-vous Ham ?	
Etat Civil	
Guide des services	35

### **ELIO FABINI**

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

#### ASSURANCES AUTO TARIF SPÉCIAL

Jeune Conducteur Permis récent (possibilité paiement mensuel)

# ELFA SERVICES NETTOYAGE APRES SINISTRES AIDES DIVERSES

LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT

Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Trétaux - Echelles - Goulottes d'évacuations - Clôtures et barrières provisoires -Coffrage mur et tablette

DEPOT VENTE (Spécial location)

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous approvisionner

3, Rue de Brest (derrière la Pharmacie) - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG **7 87 93 06 05** 

Garage

### Roland BASTIAN

Agent **IVECO** LIGIER



20, rue de Porcelette 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Tél. 87.93.14.46

Vente véhicules toutes marques Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie Magasin pièces de rechange Location véhicules utilitaires



COULEUR

Carrosserie - Peinture 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

20, rue de Porcelette

Tél: 87.93.14.46

### Le mot du Maire



Chers habitants de Ham sous Varsberg

L'année 1995 qui s'achève a été marquée par les élections municipales du mois de juin dernier où vous avez choisi les hommes et les femmes pour diriger notre commune pour les six années à venir.

Vous avez très largement fait confiance à l'équipe "Ham Avenir 2000" que j'ai eu le plaisir de conduire et de présenter à vos suffrages.

Au nom de tous mes collègues et en mon nom personnel je tiens à vous exprimer nos remerciements très sincères et chaleureux pour votre soutien en faisant ce choix.

Je peux vous assurer que l'équipe municipale aura à coeur de mériter cette confiance et qu'elle travaillera de manière collective, volontaire et solidaire dans l'intérêt de toute la population pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Pour rester dans le registre des remerciements, il m'appartient de complimenter toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent bénévolement de toutes nos activités associatives dans l'intérêt de la collectivité et surtout de notre jeunesse. Je remercie également l'ensemble du personnel communal, dont j'ai la charge, pour le travail sérieux et efficace qu'il effectue au quotidien. Je l'encourage à poursuivre son action dans la voie de la qualité au service de l'intérêt général.

De nos jours, la gestion d'une commune n'est pas chose facile. Nous sommes confrontés à une société en pleine mutation où les problèmes d'emploi et d'exclusion gagnent du terrain. Nous devons toutes et tous nous armer pour combattre ces deux fléaux. Plus que jamais nous devons être proches de nos concitoyens pour pouvoir les aider utilement. Souvent, les personnes attendent autant un réconfort que des solutions immédiates capables de dissiper leurs malheurs. L'essentiel, c'est l'emploi. A tous les niveaux, si modestes soient-ils, il faut lutter contre le chômage.

Au chapitre des travaux, le giratoire du cimetière est programmé pour 97. Nous élaborons en ce moment, avec les services départementaux un projet d'ensemble pour la viabilisation du quartier rue de Lorraine, la rénovation des écoles primaires et maternelles, l'agrandissement de la mairie, l'aménagement de l'espace dans le triangle école mixte 2 - maternelle centre - caserne des pompiers ainsi que l'extension et la mise en conformité de la salle des fêtes. Ces réalisations s'étaleront dans le temps en fonction des aides accordées par l'Etat, la Région, le Département et de nos possibilités de financement propres.

L'intercommunalité dont on parle beaucoup depuis un certain temps commence à être mieux perçue. Elle est nécessaire pour le développement économique d'un secteur géographique en vue de créer des emplois pour demain. Elle a aussi pour vocation de permettre la réalisation de grands projets que l'on ne peut concrétiser seul, faute de moyens. Dans ce cadre et à l'initiative de nos voisins de Creutzwald, nous travaillons sur un projet de communauté de communes du secteur. S'il est vrai que les élus doivent se rapprocher pour travailler ensemble sur des projets intéressant la vie des habitants de tout un secteur, ils doivent aussi avoir le souci de veiller au respect du principe de la solidarité fiscale. Il est capital de montrer que la solidarité n'est pas à sens unique dans ce genre de regroupement et que la communauté de communes peut être profitable à tous et surtout aux plus petites d'entre elles.

Dans le domaine de la protection de notre environnement, l'assainissement et le traitement des eaux usées sont une priorité absolue pour les communes. De plus, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 nous fixe comme objectif d'obtenir des eaux propres en l'an 2005. Nous avons largement réfléchi à cette opération qui s'avère très coûteuse pour la collectivité. Là encore, la solution d'un regroupement de communes est d'intérêt pour garantir un traitement efficace de tout un secteur et pour réaliser une économie substantielle. La solution la plus appropriée est de nous associer au syndicat d'assainissement du bassin de la Bisten.

Voici énumérés nos projets les plus importants pour les années à venir. Nous savons bien que la tâche qui nous attend ne sera pas toujours facile et qu'il nous faudra beaucoup de persévérance, de volonté et de coeur à l'ouvrage. Malgré un présent difficile et quelque peu inquiétant, nous devons garder notre foi en demain pour réaliser de manière assidue les équipements et les aménagements nécessaires au bien-être de notre commune.

La responsabilité est grande, les choix sont délicats, mais l'action est exaltante et enrichissante.

En restant unis, solidaires, courageux et respectueux les uns des autres nous arriverons à surmonter la période difficile que nous traversons actuellement.

A l'orée de la nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour adresser ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de réussite à toute la population.

Votre maire

Guido BOUTTER

### Le nouveau Conseil Municipal

Le 11 juin dernier, vous vous êtes rendus aux urnes pour désigner vos représentants au Conseil Municipal. La liste complète vous remercie pour la confiance que vous lui avez exprimée. Le Conseil s'est réuni le 18 juin pour désigner en son sein le maire M. Guido BOUTTER et ses adjoints. Chacun, en fonction de ses disponibilités et de ses aspirations s'est inscrit dans des commissions lors d'une réunion constitutive le 26 juin.

#### Commission des finances :

M. Donadel, rapporteur, MM. Sikorski, Nimeskern, Rondini, Bauer, Jager JM., Bayart, Muller F., Didot, Harter et Fétick.

Commission des affaires scolaires :

M. Gambs, rapporteur, MM. Donadel, Didot, Muller JL, Bauer et Mme Krys. Commission urbanisme et voirie:

M. Donadel, rapporteur, MM. Schreiner, Sikorski, Rondini, Fétick A., Fétique P., Bayart, Laudamy, Didot, Harter, Grzegorczyk, Nimeskern et Bauer.

Commission vie des associations :

M. Sikorski, rapporteur, MM. Donadel, Gambs, Rondini, Nimeskern, Muller F., Muller JL., Wypart, Grzegorczyk, Jager H., Mmes Reslinger et Krvs.

Commission aménagement et cadre de vie :

M. Rondini, rapporteur, MM. Grzegorczyk, Donadel, Gambs, Nimeskern, Wypart, Jager H, Fétick A, Fétique P., Laudamy, Bayart et Harter. *Commission intercommunalité :* 

M. Boutter, rapporteur, MM. Donadel, Gambs, Sikorski et Muller JL.

Commission cimetière, forêt et patrimoine :

M. Schreiner, rapporteur, MM. Rondini, Jager H., Fétique A Fétique P., Jager JM, Wypart, Bayart et Laudamy.

Commission information et bulletin municipal :

M. Rondini, rapporteur, MM. Donadel, Gambs, Sikorski, Bauer, Muller JL. et Mme Reslinger.

Commission fêtes, cérémonies et animations :

M. Nimeskern, rapporteur, MM. Gambs, Donadel, Wypart, Grzegorczyk, Muller JL., Jager H., Mmes Reslinger et Weber.

Centre communal d'action sociale :

Président M. Boutter, membres élus MM. Sikorski, Donadel, Nimeskern, Muller F., Wypart, Mmes Weber et Reslinger; membres nommés: MM. Muller Jean, Dorkel Albert, Albrecht Gilbert, Lancelot Jean-Marc, Schneider Théodore, Mme Sikorski Viviane.

CA du Collège : M. Sikorski

Syndicat des eaux : MM. Schreiner, Rondini. Syndicat fluvial de la Bisten : M. Rondini.

SIVOS: MM. Boutter, Donadel. SIVOM Boulay Bouzonville:

MM. Donadel, Gambs, titulaires, M. Nimeskern, suppléant.

Régisseur de recettes pour le transport scolaire :

M. Nimeskern Michel est nommé à ce poste avec mission de recouvrer les recettes concernant la vente des cartes de transport scolaire de la ligne Ham cité - Collège. Il sera suppléé par Mme Krys Marguerite.

Tous ces élus du quartier ou d'ailleurs sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter pour faire connaître vos requêtes ou vos propositions. Vous pouvez également vous adresser directement au maire ou à un de ses adjoints lors des permanences à la mairie de 17h à 18h du lundi au vendredi.

L'équipe ainsi formée, avec le personnel communal oeuvrera dans l'intérêt de tous pour qu'à Ham il fasse bon vivre.

#### **SES ATTRIBUTIONS**

Le Code des Communes définit les domaines dans lesquels la commune



détient des responsabilités. Elle tient un double rôle :

- elle sert d'intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour certaines formalités administratives
- elle gère certaines responsabilités locales de manière autonome

Parmi les responsabilités de la commune, les deux actions fondamentales consistent à :

- planifier l'urbanisme; elle peut ainsi piloter son développement par la protection de certains sites et le maintien d'activités agricoles,
- fournir certains services publics qui nous concernent tous dans notre vie quotidienne. On retiendra particulièrement les services dits "techniques" (eau potable, assainissement, ramassage des ordures...) et son action au niveau des écoles maternelles et primaires.

D'autre part, la commune intervient selon ses moyens d'une manière complémentaire et facultative : aide sociale, soutien de l'économie, développement de la culture et du sport.

Par son action générale, elle complète celle des autres acteurs publics (Etat ou Département) ou privés (entreprises ou associations).

#### **SES GRANDS CHOIX**

Dans chaque commune de France, les élus doivent faire des grands choix et définir la politique municipale en fonction des besoins et des moyens. Ils votent chaque année le budget :

- au niveau des recettes, ils décident du taux des impôts locaux et des

emprunts à contracter s'il y a lieu,

- en ce qui concerne les dépenses, ils décident de leur répartition en fonction des choix qu'ils ont faits au niveau de la politique municipale. Les élus déterminent la manière dont les actions municipales seront effectuées : par des services municipaux, par des régies indépendantes, par des sociétés d'économie mixte, par des sociétés privées... Ils peuvent décider de s'associer avec d'autres communes pour mettre en commun certains efforts et ainsi réduire les coûts.

#### SON FONCTIONNEMENT

Toute décision prise par la commune suit un trajet en plusieurs étapes depuis la naissance jusqu'à la réalisation :

 Projet soumis à la mairie dont l'initiative peut être une proposition du maire ou d'un conseiller, la requête d'une association, d'une entreprise, d'un citoyen, ou un rapport d'un service administratif.

- Examen par la municipalité: le maire et les adjoints. Deux hypothèses sont envisageables: le projet n'intéresse pas la municipalité et il est rejeté ou le projet est retenu et il fait l'objet d'une étude technique et financière.
- Examen par la commission ou groupe de travail constitué par les élus municipaux. Ces commissions ne décident pas mais étudient en détail les propositions et peuvent émettre un avis positif ou proposer des modifications.
- Vote du conseil municipal qui après en avoir délibéré a pour rôle d'accepter ou de refuser les projets.
- Contrôle de l'Etat sur la validité de la délibération du conseil municinal
- Réalisation de la décision. Le maire exerce son pouvoir exécutif (appel d'offres, choix de l'intervenant, exécution).

Voilà quelques aspects des réalités journalières de notre commune ; il y en a ainsi 719 en Moselle,

2.307 en Lorraine et 36.408 en France...



# Gres freytag

PATISSIER - CHOCOLATIER GLACIER

ainsi que tout son personnel vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année

13, rue de Ham HAM sous VARSBERG Tél. 87 93 05 33

2, rue de l'Eglise CREUTZWALD Tél. 87 90 16 27 27, rue Poincaré SAINT-AVOLD Tél. 87 92 18 19

# Les décisions du Conseil Municipal en 1995

#### Réunion du 5 décembre 1994

La réunion du Conseil Municipal du 5 décembre, dirigée par le Maire M. Albrecht, a été consacrée surtout à la répartition des subventions aux associations et à l'étude du budget supplémentaire.

Les subventions aux associations ont été augmentées uniformément de 3 %. La répartition se fait comme suit :

Football-club 8.760 F, Amicale des pompiers 2.170 F, Société des mineurs et travailleurs 1.550 F, Anciens combattants 370 F, Chorale St Cécile 1.550 F, Association sportive de l'école mixte 1 centre 2.060 F, Association sportive de l'école mixte 2 centre 2.060 F, Association sportive de l'école des genêts 4.120 F, Judo-club 5.360 F, ASGH 2.580 F, Action catholique des enfants 730 F, Association Cynophile 1.960 F, Choeur d'hommes 1.550 F, Club tricot 1.550 F, Amis de Lussac 2.170 F, Twirling-club 2.890 F, Joyeuses rencontres 1.550 F, Animation estivale 2.060 F et deux nouvelles associations subventionnées : l'APEHV 1.550 F et les Eclaireurs de France 1.550 F soit un total de 48.140 F.

C'est également au cours du dernier Conseil de l'année que l'on vote les vacations aux Sapeurs Pompiers. Elles s'élèvent pour 1994 à 24.878,55 F et se repartissent en 344 heures d'exercice et 266 heures d'intervention.

Le Conseil municipal a étudié puis adopté le budget supplémentaire qui s'équilibre en fonctionnement à 566.908,18 F et en investissement à 125.324,51 F. La participation communale au CCAS a été fortement augmentée afin de mieux venir en aide aux plus démunis. Le budget assainissement n'a pas été modifié, les provisions étant suffisantes.

Le Conseil municipal, en prévision des travaux routiers sur le C D 73 entre le carrefour du garage Welsch et le carrefour du cimetière, sollicite le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la pose de bordures. La participation communale à ces travaux est estimée à 100.000 F. Le dernier point à l'ordre du jour a concerné le classement de rues. Celui-ci avait déjà fait l'objet d'une précédente demande restée sans suite. Il concerne les rues des lotissements du château, Hoff, des prés, du chemin des corbeaux, de l'impasse du stade, de l'impasse des

champs, des rues de Riveling, des oeillets, des lilas et de l'impasse des roseaux. La rénovation du cadastre communal étant en cours d'exécution, ce classement devrait s'opérer dans des conditions très favorables.

#### Réunion du 30 décembre 1994

La dernière réunion du conseil municipal de l'année 94, sous la direction du maire M. Albrecht, comportait un ordre du jour très peu chargé puisqu'un seul point concernant des parkings a été discuté. Il s'agissait de la pose d'un enrobé à l'école des genêts sur la partie nouvellement acquise. C'est l'entreprise SATEM qui a été chargée de l'exécution des travaux pour un montant de 30 000 F HT. Cette même entreprise sera consultée pour refaire le parking situé devant la poste. Une subvention sera sollicitée pour ces opérations.

#### Réunion du 24 mars 1995

La réunion du Conseil Municipal du 24 mars, dirigée par le Maire M. Albrecht, a été consacrée surtout à l'étude du compte administratif 94, du budget primitif 95 et des différentes taxes.

Le compte administratif 94 laisse apparaître un excédent de 1.026.843 F en fonctionnement et un excédent d'investissement de 51.307 F, soit 1.078.150 F qui seront reportés sur 95. Pour la section assainissement, l'excédent est de 67.374 F.

Le budget primitif 95 s'équilibre en fonctionnement à 6.757.918 F et en investissement a 2.716.812 F. Dans ce budget, les travaux routiers représentent près de 670.000 F, l'urbanisation de la rue de Lorraine près de 160.000 F et les acquisitions de terrains 120.000 F.

La section assainissement s'équilibre à 294.004 F et le CCAS à 50.114 F.

Les quatre taxes sont relevées de 1,7 % et malgré cette augmentation, le produit attendu sera inférieur à celui de l'an passé à cause des changements intervenus sur les bases. La taxe d'habitation passe à 5,59 %, le foncier bâti à 4,04 %, le non bâti à 28,24 % et la taxe professionnelle à 7,28 %.

Pour le ramassage des ordures ménagères, la redevance catégorie 1 est fixée à 335 F, la catégorie 2 à 504 F et la catégorie 3 à 607 F. Cette augmentation est due principalement au relèvement de la taxe sur le traitement des déchets et qui n'avait pas été répercutée entièrement par le SIVOM l'an passé.

Le maire a exposé un projet émanant d'une société privée qui propose la construction d'une maison de retraite de 20 lits en faisant référence aux dispositions du décret N° 76838 du 25.08.76. Ce projet concerne les communes rurales de 1.000 à 3.000 habitants et les critères d'accueil du décret concernent toute personne âgée de la commune ou du canton. Le Conseil municipal autorise le maire à intercéder auprès du Président du Conseil Général qui doit donner son aval pour une telle réalisation. Le Conseil Municipal décide également la mise à disposition d'un terrain dont la surface sera au minimum de 3.800 m<sup>2</sup>.



Récupération d'ordures sauvages

Les autres points à l'ordre du jour :

\* Déchetterie :

le Conseil Municipal accepte la proposition de création d'une déchetterie à Creutzwald et décide d'adhérer au projet. Une convention entre la ville-siège et les communes environnantes sera signée. La participation financière avoisinera les 50 F par an et par habitant.

\* OPAC:

l'Office Public a arrêté sa programmation 95 de construction de logements sociaux. La commune de Ham a été retenue et les travaux concernant 5 logements rue Hector Berlioz débuteront à la fin du printemps. Les permis de construire ont été déposés. La commune participera à la construction pour un montant de 200.000 F qui seront répartis sur deux ans. La commune prendra également en charge le terrain et la viabilisation.

\* Travaux à l'église Christ-Roi : suite à une demande de la paroisse qui englobe les habitants de Ham-cité, le Conseil Municipal alloue une subvention exceptionnelle de 40.000 F au titre de ces travaux.

\* Travaux de voirie : ils sont arrêtés comme suit :

extension du parking de l'école des genêts, chemin piétonnier entre la rue principale et la rue de l'église, revêtement de la rue de la chapelle et de l'impasse des roseaux. Ces travaux sont estimés à 624.231 F et les subventions départementales sont sollicitées. La maîtrise d'ouvrage est confiée au SIVOM de Boulay-Bouzonville.

\* Motion:

le Conseil Municipal adopte la motion concernant la hausse de 3,8 % des cotisations employeurs à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales. Il constate que ce relèvement crée pour la commune une charge supplémentaire équivalente à 4 points de fiscalité locale et dénonce ce nouveau transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales. Il demande la suspension de l'application de ce décret.

\* EDF :

le transformateur implanté au sein de l'établissement Freytag va être déplacé par EDF et un terrain nécessaire à la construction d'un nouvel ouvrage sera mis à la disposition par la commune.

\* Dissolution du Syndicat Intercommunal des Communes du Bassin Houiller pour l'Implantation de Nouvelles Industries:

Le Conseil Municipal consulté émet un avis favorable à cette dissolution, cet organisme n'ayant jamais fonctionné.

\* Fermeture du 5ème poste à l'école des genêts :

le Conseil Municipal s'oppose à cette fermeture, quelques élèves en moins ne justifient en aucune manière ce procédé. Une année on ferme, l'année suivante on ouvre! Les administrés ne s'y retrouvent plus.

\* Modification des statuts du SIVOM VRD :

les modifications concernent la création d'une compétence nouvelle en matière de gestion de déchetteries et la définition des conditions de retrait ou reprise de compétences optionnelles. Ces modifications sont adoptées mais la commune n'adhérera pas à l'option déchetterie, étant par ailleurs liée avec la ville de Creutzwald.

Aménagement rue de Lorraine : le Conseil Municipal charge M. Festor, architecte, de l'étude de l'aménagement de cette rue. Le montant estimatif des travaux est chiffré à 9.800.000 F HT. Le Conseil Municipal accepte le montant des honoraires de l'architecte qui s'élèvent à la somme forfaitaire de 60.000 F HT. Les aides financières du GIRZOM sont sollicitées pour ce projet.

#### Réunion du 22 mai 1995

Cette réunion du Conseil Municipal a été la dernière présidée par le maire M. Albrecht. Il a annoncé l'état des liquidités à ce jour et qui représentent la somme de 1 405 300 F. Le maire a ensuite communiqué le résultat de l'appel d'offres du 1er avril concernant les travaux routiers. C'est l'entreprise COCHERY-SGREG qui a été retenue pour un montant de 447 341 F TTC. Les travaux seront réalisés sur le chemin menant de la rue principale à la rue de l'église, le parking du complexe sportif, la rue de la chapelle et l'impasse des roseaux.

Le Conseil Municipal a décidé, suite à des propositions de propriétaires, l'acquisition de différents terrains pour une contenance totale de 107 ares pour un montant de 21 482 F.

Sur proposition du maire, le Conseil accepte le morcellement d'une parcelle au bénéfice d'un habitant au prix de 18 255 F pour 4 ares.

Enfin, des dégrèvements et admissions en non-valeur d'un montant de 6 082 F sont accordés.

#### Réunion du 18 juin 1995

Cette réunion a été entièrement consacrée à l'élection du maire et de ses adjoints. (lire page 4)

#### Réunion du 29 juin 1995

La première réunion du Conseil Municipal présidée par le nouveau premier magistrat de la commune, M. Boutter, a débuté par la création de 9 commissions, toutes présidées par ce dernier. Chaque commission est organisée autour d'un rapporteur.

La composition des différentes commission figure dans l'article de la page 4 du présent bulletin.

Indemnités de fonction aux maires et adjoints: elles sont calculées sur la base d'une indemnité de maire et de cinq indemnités d'adjoint. La répartition entre le maire et ses six adjoints intervient de la façon suivante : 85 % de l'indemnité de maire à M. Boutter et 89.58 % de l'indemnité d'adjoint à chacun des six adjoints.

Subventions: différentes sorties scolaires donnent lieu à aide de la commune, à savoir 5.000 F à l'école mixte 1 centre, 2.000 F à l'école mixte 2 centre et 3.000 F à la maternelle du centre.

Subvention exceptionnelle : le Conseil Municipal accorde à titre exceptionnel une subvention de 5.000 F à la section locale des Eclaireurs Neutres de France afin de participer au financement de leur camp d'été.

ONF: le Conseil Municipal décide de verser sa contribution aux travaux de rénovation de la maison forestière du triage de Boucheporn pour un montant de 8.206,11 F ainsi que sa participation de 10 F par hectare et par an, soit pour 94 et 95 la somme de 1.320 F.

Le Conseil Municipal accepte par ailleurs le programme des travaux forestiers (parcelles 4 et 5) établi par l'ONF pour un montant de 34.703,93 F TTC.

Traitement des ruissellements au stade : un devis concernant des travaux devant mettre fin aux ruissellements entre le stade en schiste et les vestiaires a été demandé à la SCREG. Il est approuvé par le Conseil Municipal pour un montant de 49.681,54 F TTC.

Rénovation cadastrale: MM. Donadel et Nimeskern sont désignés comme indicateurs locaux auprès du cabinet de géomètre chargé de l'opération.

#### Réunion du 8 août 1995

La réunion du Conseil Municipal, présidée par le maire M. Boutter a débuté par la discussion à propos de l'aménagement du carrefour du garage Welsch, suite à l'implantation du commerce de fleurs. La commission compétente s'est déjà réunie à ce propos et a constaté les problèmes d'entrée et de sortie à ce niveau. La direction départementale de l'équipement interdisant tout accès à partir du CD, un aménagement des différents lots est rendu nécessaire. Le Conseil Municipal accepte le projet établi par les services de l'Equipement pour un montant estimatif de 32.632 F. Des subventions départementales sont sollicitées à cette occasion.

Le second point à l'ordre du jour a concerné le quartier de l'école mixte 2. Afin d'assurer une meilleure sécurité des élèves de cette école, la commission des affaires scolaires a préconisé l'achat des deux maisons inhabitées à l'arrière de l'ancienne école des filles. Ces maisons seraient arrachées et permettraient d'aménager une cour de récréation à l'écart de la rue principale. Après consultation, les propriétaires sont disposés à vendre leurs immeubles à l'amiable. Ces acquisitions sont un premier pas dans le projet de réhabilitation des écoles de la commune.



Ces masures vont disparaître

\* Transport scolaire:

le Conseil Municipal fixe la participation financière des familles au transport scolaire interne pour les 1er et 2ème trimestres 95/96 à 160 F par enfant.

\* Cimetière communal :

suite à des demandes répétées, le Conseil Municipal décide de mettre en services des concessions simples au nouveau cimetière. Après en avoir délibéré, l'assemblée fixe la durée de ces concessions à 30 ans et le prix à 350 F (tombe simple de 2,5 m²).

\* Admission en non-valeur : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'admission en nonvaleur des produits des ordures ménagères dont le recouvrement se révèle impossible, à savoir un montant de

1.186,11 F.

\* Taxe professionnelle:

il est décidé d'accorder une exonération de 2 ans à toute entreprise nouvelle créée pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté, exonérée d'impôt sur les bénéfices au titre de l'article 44 du Code des Impôts (Art. 1464).

\* Parking du complexe sportif :

le Conseil Municipal décide de faire procéder au marquage horizontal de ce parking de 89 places, de confier la maîtrise d'ouvrage au SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville et accepte le devis pour un montant de 7.853 F TTC. Les subventions départementales sont sollicitées.

\* GIPDAL :

la commune ayant adhéré au Groupement d'Intérêt Public pour le Droit Au Logement, le maire est autorisé à renouveler la convention pour un montant de 1,50 F par habitant, soit une somme de 4.193 F.

\* Médecine du travail :

le Conseil Municipal décide l'adhésion de la commune au service interentreprises de Médecine du Travail pour un montant annuel de 271 F par salarié. Cette adhésion impose une visite médicale par an réglementaire, mais comprend également les visites en cas de besoin ainsi que les vaccinations occasionnelles.

\* Signalisation des rues :

le maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la remise à neuf de la signalisation des différentes rues de la commune. Une offre de prix d'un montant de 100.276 F est retenue. Le Conseil Municipal charge le maire de l'exécution du projet auprès du SIVOM VRD. Une subvention sera sollicitée auprès de la Poste.

\* Motion:

concernant le projet d'extraction par les HBL des schlamms du bassin de décantation du siège 2 La Houve, le Conseil Municipal s'oppose au passage des camions dans les rues de Ham et Creutzwald en vue des transports de ces produits vers la centrale thermique de Carling.

Ces rues supportent en temps normal une circulation très dense et ne peuvent absorber dans de bonnes conditions de sécurité un flux supplémentaire très important.

Cet axe routier est également fréquenté par de nombreux écoliers.

Nous suggérons d'utiliser comme moyen de transport pour ces schlamms la ligne ferroviaire interne existante ou de dévier ces camions vers le nord direction le CD 23 pour rejoindre la route de contournement de Creutzwald.

La commission des fêtes et cérémonies a arrêté différentes dates parmi lesquelles la fête patronale le 3 septembre sur la place de l'église, le St Nicolas pour les écoles le 5 décembre et la fête des anciens le dimanche 10 décembre.

#### Réunion du 11 septembre 1995

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 11 septembre sous la présidence du maire M. Boutter qui a ouvert la séance par un exposé sur le programme d'aménagement et de développement économique local (PADEL). Ce programme se contractualise entre le Département et la Région d'une part et une structure intercommunale d'autre part. Cette dernière devra regrouper tout le canton de Boulay. L'objectif du PADEL est d'apporter une aide à toute action, même d'un particulier ou d'une entreprise, lorsqu'un projet de développement économique local existe. Le Conseil Municipal, compte tenu des motifs et après en avoir délibéré décide d'approuver la création d'une association des communes du canton. Il donne son accord pour l'adhésion à cette association et nomme M. Boutter délégué titulaire de la commune et M. Sikorski délégué suppléant. L'ordre du jour s'est poursuivi comme suit:

\* EDF :

autorisation est donnée au maire pour la mise à disposition d'un terrain de 16 m² à EDF qui va implanter un nouveau transformateur rue de Lorraine afin de remplacer l'actuel situé dans l'enceinte de l'ancienne laiterie.

\* Assainissement:

la commune décide de faire réaliser l'étude diagnostic de son réseau d'assainissement et désigne la commune de Porcelette comme maître d'ouvrage délégué pour cette opération dans le cadre de l'assainissement du bassin sud de la Bisten.



Traçage du parking

- \* Acquisition d'immeubles :
- le maire a exposé les projets d'aménagement du centre afin de créer un espace parking pour améliorer l'accès à l'école maternelle ainsi qu'à l'école mixte 2. Afin de mener à bien cette opération, il est nécessaire d'acquérir les immeubles situés aux n° 46 et 48 de la rue principale. Après consultation, les propriétaires sont disposés à vendre à l'amiable ces deux immeubles. Le maire est chargé de l'exécution du projet auprès des différentes instances et auprès des propriétaires.
- \* Mission de conduite d'opération : après exposé du maire, le Conseil Municipal sollicite le concours de la DDE de la Moselle, service constructions publiques pour assurer une mission de conduite d'opération pour la réhabilitation des écoles, de la mairie et de la salle des fêtes. Il sera également fait appel au CAUE pour l'aménagement de différents espaces dans la commune.
- \* Aide à domicile :
- une subvention de 289,40 F est accordée à l'association d'aide familiale à domicile de Moselle suite au déficit horaire de 0,80 F de celle-ci. Ses interventions ont représenté une masse horaire de 361,75 heures dans la commune.
- \* DGE:
- suite au renouvellement général des conseils municipaux, un droit d'option est ouvert en faveur de la DGE 2ème part. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le maintien du régime de droit commun (lère part).
- \* Carrefour rue de la gare : le carrefour au niveau du garage Welsch sera réaménagé afin de ne pas créer de problème de circulation aux entrées et sorties du magasin Jumbo Fleurs. Le montant HT des travaux

La séance s'achève par des exposés sur la rentrée scolaire et sur l'animation estivale.

s'élève à 29.130 F et la maîtrise d'ou-

vrage est confiée au SIVOM VRD.

#### Réunion du 16 octobre 1995

La réunion du Conseil Municipal, présidée par le maire M. Boutter a débuté par l'étude d'un contrat de reprise de verre. Le contrat proposé par BSN Emballage fixe les conditions de la collecte et notamment la définition du verre ménager ; verre d'emballage : bouteilles, bocaux, flacons, pots, cassés ou entiers, mais excluant tous matériaux étrangers au verre d'emballage tels que porcelaine, faïence, grès, carrelage, verre armé, pare-brise, ampoules d'éclairage, miroir, verrerie médicale... Le Conseil Municipal donne son accord à la signature de ce contrat mais décide également de l'acquisition de 2 nouveaux conteneurs à verre de 2,8 m3 et de deux plaques d'assise pour un montant de 18.042 F et sollicite les subventions à intervenir. Ces conteneurs sont destinés à équiper les quartiers du nord de la commune.

- \* Extension de la rue Hector Berlioz : le concours de la DDE sera sollicité pour les travaux nécessaires à l'extension de cette rue afin de permettre la construction des 5 pavillons OPAC. Il s'agit de compléter les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone, de télévision câblée ainsi que la voirie.
- \* Frais de fonctionnement SIVOM VRD: le Conseil Municipal décide le versement au syndicat intercommunal des frais de fonctionnement de 18.486,60 F, se répartissant comme suit (par habitant et par an): 2,40 F la voirie, 1,60 F pour la collecte des ordures ménagères, 1,30 F pour le nettoyage des bouches d'égouts et 1,30 F pour la dératisation.
- \* Travaux de voirie 96 :
  ces travaux dont la maîtrise d'ouvrage
  sera confiée au SIVOM VRD intéresseront le lotissement HOFF (rue
  H. Berlioz, impasses M. Ravel,
  C. Debussy, C. Gounod), l'impasse du
  stade et la remise à niveau et confection d'un tronçon de trottoir rue de
  l'église.
- \* Carte scolaire : suite aux mesures de carte scolaire soumises au Comité Technique Paritaire Départemental, le Conseil Municipal décide le maintien du 5ème poste élémentaire à "l'école des genêts".
- \* Subvention:
  une subvention de 800 F est accordée
  à l'école maternelle du centre afin de
  permettre la réalisation du projet AEI:
  "à la découverte d'une autre culture par
  le conte et la légende".
- \* Indemnité de conseil du Receveur municipal :
- après exposé du maire à propos du concours et des conseils de M. Parent, trésorier principal de la perception de Creutzwald, conformément aux textes en vigueur, le conseil décide de fixer le taux de l'indemnité en appliquant le pourcentage de 9,5 % au plafond légal, à savoir, le montant du traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 158 et de ne pas servir, en accord avec M. Parent, l'indemnité forfaitaire du budget.
- \* Projet gouvernemental menaçant la politique forestière communale :

le Conseil Municipal, saisi par l'association nationale des communes forestières constate qu'un projet gouvernemental tendant d'une part à l'instauration d'un impôt foncier à l'hectare de forêt et d'autre part à une augmentation des frais de garderie des bois est susceptible de provoquer, dans les mois qui viennent, l'explosion de la politique forestière de la France. Les communes forestières entre elles, refusent toutes mesures qui conduiraient à la disparition de leur outil de gestion, l'ONF, et condamneraient le régime

forestier. Le Conseil Municipal demande à M. le Préfet de transmettre sa délibération au Premier Ministre car elle concerne non seulement l'ensemble de la politique de développement rural mais aussi tout réaménagement du territoire, les emplois dérivant de la forêt et de la filière bois, et les ressources des communes propriétaires de forêts qui ont amputé leurs revenus pour faire de la forêt française la plus belle d'Europe et la plus valable économiquement et socialement.

- \* Chauffage à la maternelle du centre : le Conseil Municipal, dont le projet de réhabilitation des logements communaux a été clairement défini, décide d'équiper d'un chauffage central au gaz les deux appartements de l'école maternelle du centre et accepte le devis de l'entreprise Parent d'un montant de 53.913,95 F TTC. La subvention du PADEL sera sollicitée.
- \* Illuminations de Noël :

  à la demande de la commission chargée de l'environnement et de l'embellissement, un plan sur plusieurs années a été élaboré au niveau des illuminations et décorations de Noël. Il est décidé l'acquisition de 8 motifs lumineux. d'un montant total de
- lumineux, d'un montant total de 12.907,88 F, pour cette année. Ils seront installés par l'entreprise Lauer.

  TDF:
- suite à la création, au sein du groupe TDF, de la société TDF Câble Est, dont le siège sera fixé à Metz, le Conseil Municipal décide d'accepter la substitution proposée pour la durée de l'autorisation d'exploitation qui reste à courir et ce à dater du 1er janvier 1996.
- \* Travaux forestiers 96 :
  l'état prévisionnel des coupes pour
  l'exercice 96 laisse apparaître une
  recette brute totale de 28.358 F, un
  coût d'exploitation de 14.569 F, une
  recette nette de 13.789 F. Le Conseil
  Municipal accepte la proposition et
  s'engage à porter ces montants au
  budget communal.



Nettoyage automnal

# **Compte Administratif 1994**

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

D60	Combustibles et fournitures diverses	349 601,46
D61	Frais de personnel	1 799 803,76
D62	Impôts et taxes	20 432,00
D63	Travaux et services extérieurs	1 009 915,52
D64	Participations et contingents	426 676,23
D65	Allocations et subventions	147 395 ,84
D66	Frais de gestion générale	383 007,89
D67	Frais financiers	605 001,61
D82	Charges antérieures	847,11
D83	Prélèvements	679 830,08
	TOTAL DEPENSES	5 422 511,50

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D06	Investissement reporté	
D13	Frais extraordinaires	7 116,00
D16	Remboursements d'emprunts	435 195,78
D21	Acquisition de biens et immeubles	112 964,62
D23	Travaux de bâtiments et génie civil	807 928,47
D25	Prêts et avances	517 631,39

**TOTAL DEPENSES** 

1 880 836,26

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R70	Produits de l'exploitation	484 418,17
R71	Produits domaniaux	184 868,67
R72	Produits financiers	108 071,93
R73	Recouvrements-subventions	88 606,59
R74	Dotation globale de fonctionnement	1 965 542,00
R75	Impôts indirects	67 437,04
R76	Impôts autres que contributions	907 296,79
R77	Contributions directes	2 220 808,84
R79	Produits exceptionnels	
R82	Produits antérieurs	442 304,43
	TOTAL RECETTES	6 449 354,46
	Excédent de fonctionnement	1 026 842 96

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

R06 Investissement reporté

	TOTAL RECETTES Excédent d'investissement	1 932 143,72 51 307,46
R25	Recouvrements des créances	92 724,59
R21	Aliénations de biens et immeubles	
	Produits des emprunts	anima diminon
R14	Participations à l'équipement	491 677,75
R11	Prélèvements sur fonctionnement	679 830,08
R10	Subventions d'équipement	539 780,00
	miredadomicine reporte	

# **Budget primitif 1995**

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

D60	Combustibles et fournitures diverses	400 000,00
D61	Frais de personnel	2 099 000,00
D62	Impôts et taxes	22 900,00
D63	Travaux et services extérieurs	1 195 827,97
D64	Participations et contingents	506 727,00
D65	Allocations et subventions	115 000,00
D66	Frais de gestion générale	427 000,00
D67	Frais financiers	580 062,10
D82	Charges antérieures	10 000,00
D83	Prélèvements	1 401 401,37
	TOTAL DEPENSES	6 757 918,44

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D13	Frais extraordinaires	79 446,18
D16	Remboursements d'emprunts	876 514,44
D21	Acquisition de biens et immeubles	232 264,42
	Travaux de bâtiments et génie civil	836 681,16
	Prêts et avances	691 906,19

**TOTAL DEPENSES** 2 716 812,39

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R70	Produits de l'exploitation	510 000,00
R71	Produits domaniaux	244 500,00
R72	Produits financiers	142 544,48
R73	Recouvrements-subventions	71 000,00
R74	Dotation globale de fonctionnement	1 980 751,00
R75	Impôts indirects	63 140,00
R76	Impôts autres que contributions	600 000,00
R77	Contributions directes	2 119 140,00
R82	produits antérieurs	1 026 842,96

TOTAL RECETTES

6 757 918,44

2 716 812,39

128 131,30

RECET	TES D	INVES	TISSEMENT
-------	-------	-------	-----------

R06	Investissement reporté	51 307,46
R10	Subventions d'équipement	59 700,00
R11	Prélèvements sur fonctionnement	1 401 401,37
R14	Participations à l'équipement	584 400,00
R16	Produits des emprunts	500 000,00
R25	Recouvrements des créances	120 003,56

**TOTAL RECETTES** 



Toutes compositions Florales Naissances - Mariages - Deuils

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Téléphone 87 90 17 79

# PRESSING JUMBO

Travail de qualité finition main

131, rue de Ham 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Tél. 87 93 26 63



# TOP-SERVICE

Talons - Semelles Express Clefs plates Réparation accessoires cuir Plaques d'immatriculation

Tél. 87.82.31.53 45, rue de Ham (en face de la laiterie) 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Boîte Postale N° 5
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87 93 10 96
Fax 87 93 03 97

Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

Atelier de Rombas:
Chemin de Ramonville
57120 ROMBAS
Tél. 87 58 19 89

# Tabac Presse SABINE

PAPETERIE - LOTO - BAZAR

6, rue de Ham **57880 HAM-SOUS-VARSBERG** Tél. 87.82.51.31





### Caves St Vincent

Vins en vrac Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau 57880 HAM-sous-VARSBERG Tél. 87.93.67.57

### Les réalisations de 1995

# Parkings de la poste et de l'école des genêts

Ces deux parkings ont été réalisés par l'entreprise SATEM. Le coût total s'élève à 67.000 F

#### Rue de la chapelle

L'état de la rue nécessitait une réfection. Après rabotage, un nouvel enrobé a été posé.

Coût des travaux : 25.810 F.

#### Parking du complexe sportif



Réalisé par l'entreprise SCREG pour un montant de 200.000 F. L'aménagement de ce parking était indispensable pour le confort des nombreux usagers du complexe sportif et de la salle des fêtes. Un tapis tissé a tout d'abord été posé sur le sol existant avant le recouvrement et le compactage d'une couche de laitier. Des caniveaux ont été posés afin d'évacuer les eaux de pluie. La réalisation a été complétée par un marquage horizontal effectué par les services de la DDE pour un montant de 8.000 F.

#### Impasse des roseaux



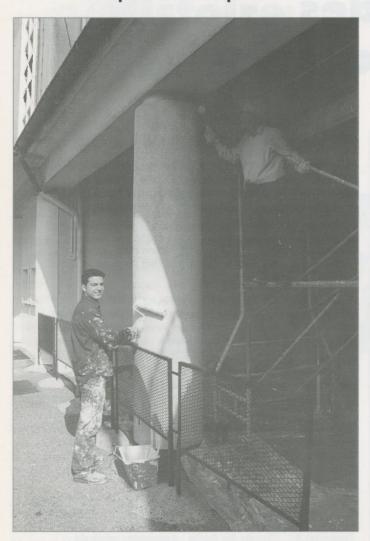
Cette impasse n'avait pas fait l'objet de grands travaux. Elle a été fortement abîmée par le passage de poids lourds et par les dégâts miniers. Une réfection complète a permis la pose de rigoles d'écoulement, l'élargissement de la chaussée et la pose d'un enrobé. Coût des travaux: 123.000 F.

#### Flassweg et Gesselchin



Ces deux chemins, essentiellement empruntés par les piétons, sont chers aux habitants du centre. Ils permettent des raccourcis entre la rue de Boulay, la rue de l'église et la rue principale. Leur faible largeur a interdit l'accès aux engins de chantier habituels et une grande partie des travaux a été réalisée à la main. Coût de l'opération : 95.000 F.

### Travaux dans les écoles et peinture du préau

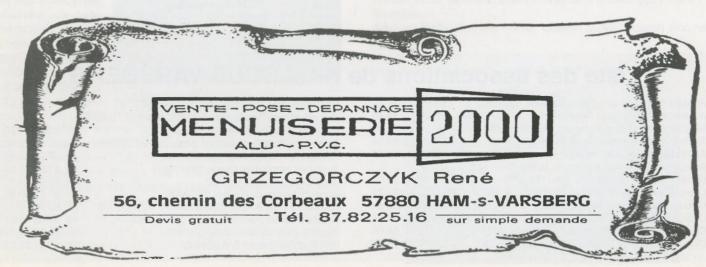


Les vacances sont propices à ces travaux. Sous la conduite du responsable des services techniques, l'équipe des ouvriers communaux, renforcée par les ouvriers-vacanciers, a procédé à la remise en peinture des couloirs et du vaste préau de l'école des genêts, à l'aménagement des cours des écoles maternelles ainsi qu'à divers travaux d'équipement à l'intérieur des écoles.

#### Ecoulement des eaux pluviales au complexe sportif



Par forte pluie, l'eau descendant du terrain de football en schiste inondait les abords des vestiaires ainsi que les terrains de tennis, laissant après son passage de larges traînées rouges. Un drainage conséquent a été posé le long des bordures existantes afin de recueillir cette eau superflue et de la diriger vers les égouts. Coût de l'opération 49.681 F.



# Calendrier des manifestations 96

#### **JANVIER**

Dimanche 7 Tennis-club: Classement 96 Vin d'honneur Samedi 13 Judo-club: Championnat de Moselle minime

Samedi 20 Fauchés: Banquet

Dimanche 21 Club d'épa rgne des genêts : Banquet

Samedi 27 Tennis-club: soirée

#### **FEVRIER**

Samedi 3 Moto-club "les gueules noires" : soirée Dimanche 11 Choeur d'hommes : Banquet

Samedi 17 Football-club : soirée

#### MARS

Dimanche 10 Judo-club: Samourai au gymnase

Dimanche 17 Joyeuses rencontres : Après-midi récréative

Samedi 23 Judo-club : soirée

Dimanche 31 Sapeurs-Pompiers: parcours sportif

#### **AVRIL**

Lundi 1. mardi 2 et

jeudi 4: rencontres USEP

Vendredi 19 Crédit Mutuel : Assemblée générale

Samedi 13 Twirling-club : Soirée

Dimanche 14 Tennis-club: finale du challenge SIMET

Dimanche 21 ASGH: sortie VTT Dimanche 28 Amis de Lussac : banquet

#### MAI

Mercredi 8 Association des commerçants : pétanque

Dimanche 12 Club-tricot: marché aux puces

Lundi 20 au

vendredi 24 APEHV : Semaine des arts

#### JUIN

Dimanche 2 Club des fauchés : sortie familiale

Dimanche 9 Club d'épargne des genêts : sortie pédestre

Dimanche 16 Amis de Lussac : fête forestière **USEP**: Rencontres sportives USEP Mardi 18

Vendredi 21 Choeur d'hommes : Fête de la musique Tennis-club : Finales de l'Open d'été de tennis Dimanche 23

Dimanche 30 Club des fauchés : Marche

#### JUILLET

Dimanche 7 Société des mineurs : sortie pédestre Samedi 20 Amicale des pompiers : Fête Forestière Dimanche 21 Amicale des pompiers : Fête Forestière Samedi 27 FC Ham : Challenge du Crédit Mutuel Dimanche 28 FC Ham: Challenge du Crédit Mutuel

#### **AOUT**

Samedi 10 Société avicole : exposition de jeunes sujets Dimanche 11 Société avicole : exposition de jeunes sujets

Jeudi 15

au

dimanche 18 FC Ham: Challenge Prybil

Samedi 24 Moto-club "les gueules noires" : concentration Dimanche 25 Moto-club "les gueules noires" : concentration

Samedi 31 Amis de Lussac : soirée

#### **SEPTEMBRE**

Samedi 28 Club des fauchés : soirée

#### **OCTOBRE**

Jeudi 3 Réunion des associations Vendredi 4 ASGH : Assemblée générale Dimanche 6 Choeur d'hommes : Banquet

Choeur d'hommes : Assemblée générale Mardi 15

Samedi 19 Twirling-club: soirée

Dimanche 27 Tennis-club: Finales Open d'hiver

#### **NOVEMBRE**

Dimanche 3 Chorale Ste Cécile : Assemblée générale

Football-club : soirée Samedi 9 Judo-club : Coupe du club Lundi 11 Samedi 23 Fauchés : Assemblée générale

Dimanche 24 Twirling-club: Stage

Dimanche 24 Chorale Ste Cécile : Banquet

Samedi 30 Judo-club : soirée

#### **DECEMBRE**

Vendredi 6 APEHV: St Nicolas

Dimanche 8 Sté des mineurs : Banquet de Ste Barbe

Twirling-club: Stage Dimanche 8

Dimanche 15 Moto-club "les gueules noires" : Toyrun

Dimanche 15 Municipalité : fête des anciens Dimanche 22 Club-tricot : fête de Noël

Association des commerçants : marché de Noël Dimanche 22

Mardi 31 FC Ham: réveillon

#### Liste des associations de HAM SOUS VARSBERG

Amicale des Amis de Lussac (Armand GAMBS)	tél. 87 82 38 33	Club d'épargne "Les Genêts" (Roland BIETTE)	tél. 87 93 44 04
Amicale des Parents et Enseignants (Ch. MULLER)	tél. 87 82 10 42	Club des motards "Les Gueules Noires" (Edmond BETTINGER	)
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI)	tél. 87 93 78 64	Club Tricot (Liliane SCHLOSSER)	tél. 87 82 10 20
Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT)	tél. 87 93 64 34	Eclaireurs neutres de France (Marc PARMENTIER)	tél. 87 93 33 28
ASGH (Raymond SIKORSKI)	tél. 87 93 08 81	Football-club de Ham (Roger FILLER)	tél. 87 93 60 45
Association des commerçants et artisans de Ham (Denis LOSSON)		Joyeuses rencontres (Josée WYPART)	tél. 87 93 17 15
Choeur d'Hommes (Maurice HAUTER)	tél. 87 93 52 92	Judo-Club (René THOMAS)	tél. 87 93 14 82
Chorale Ste Cécile (François URBAYS)	tél. 87 93 57 77	Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN)	tél. 87 82 30 92
Club cynophile (Henri KALUS)	tél. 87 82 69 84	Société des mineurs et travailleurs (G. GULDNER)	tél. 87 93 10 91
Club d'épargne "Les Fauchés" (Jean-Claude BOUR)	tél. 87 93 58 24	Tennis-Club de Ham (Raymond SIKORSKI)	tél. 87 93 08 81
Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR)	tél. 87 93 64 96	Twirling-Club (Josiane WOLOSZYN)	tél. 87 93 44 71
Club d'épargne "St Nicolas" (Nico's bar)	tél. 87 93 15 35	USEP (Jean-Claude DYLLONG)	tél. 87 93 70 51

### Histoire des associations de Ham

#### Le Budokay de Ham sous Varsberg

Création : le 28 Janvier 1978

Le premier entraînement débuta le 03 Octobre 1978 dans la salle de l'ancien C.E.G. avec Messieurs Antoine Leva et André Leva. Le tapis sur lequel les premiers élèves firent leur apprentissage fut financé par M Antoine Leva et stocké pendant 9 mois dans les locaux de la Mairie.

Les membres du premier comité furent recrutés dans le cercle

des connaissances de M Leva et par la méthode du porte à porte.

Les trois années suivant la création, le club fit son apprentissage en participant aux divers tournois régionaux.

En décembre 1980, M Bauer Frédéric devint le premier Judoka ceinture noire du club de Ham sous Varsberg, il parvint au 3ème Dan par la suite. A ce jour, 34 ceintures noires ont été formées au club dont 1 cinquième Dan, 5 troisième Dan et 12 deuxième

Le premier titre officiel a été remporté en Février 1981 par Mademoiselle Stéphanie Robert au championnat de Moselle. Le même jour, furent également champions de Moselle Mlle Patricia Muller et M Bauer Frédéric. Depuis, plus d'une centaine de titres ont été glanés par le J.C. de Ham.

En championnat de Lorraine Raphaël Suler s'octroya le premier titre, aujourd'hui, 35 autres titres de ce niveau ont été gagnés. En championnat interrégional la première lauréate fut Mlle Carmelina Leva en 1992 à Strasbourg et le deuxième titre fut remporté 10 minutes plus tard par Mlle Sandrine Tiser. Trois

autres titres se sont rajoutés au palmarès : M Arnaud Kremer



deux fois et Mlle Samira Hoceine.

En championnat de France le premier titre a été remporté par Mlle Sylvie Tomczak en 1991, quelques instants plus tard M Maxime Mouchot enleva le second titre du J.C. à Paris, il récidiva en 1992 avec Sébastien Ciotat, ce qui nous permit de comptabiliser un quatrième titre.

Les équipes minimes ont été onze fois championnes de Moselle. Les équipes cadets l'ont été une fois et les juniors deux fois. Les équipes seniors ont remporté la coupe de Lorraine en 1984

et se sont toujours classées dans les trois premiers depuis

Au classement général des équipes de la Moselle, Ham se classe huitième sur 125 clubs et cela depuis près de 12 ans. Au niveau de la Lorraine, notre meilleur classement a été onzième sur 400 clubs. Il faut noter que les clubs qui nous précèdent ont un effectif 3 à 4 fois plus important.

Concernant les effectifs, de deux personnes en Octobre 1978 le J.C. a parcouru du chemin avec ses 130 licenciés à ce jour.

Une grande stabilité au niveau du comité est à remarquer car les membres, à quelques exceptions, sont les mêmes depuis 1980. Depuis cette date les piliers sont toujours Madame Adrienne Leva Secrétaire, M. René Thomas Président, M. François Muller Trésorier et M. Antoine Leva Vice Président et entraîneur. Notons également que depuis la création du club M Pierre Erba a occupé diverses fonctions importantes.

#### Le FC Ham

Le FC Ham qui vient de fêter ses 50 ans d'existence officielle, a été fondé bien avant le 11 novembre 1945, date du dépôt des statuts au greffe du tribunal de Boulay. Les premières équipes datent de



L'équipe en 1960

1932. Le club qui "tournait" avec un effectif relativement restreint dans un premier temps, possède à présent des équipes de toutes les catégories d'âge, tout en maintenant sa devise de toujours et chère aux anciens : "klein aber fein...".

Le cinquantenaire a été célébré durant le déroulement du challenge Prybil et onze équipes sont venues fêter l'événement en amical, en match de gala ou dans le cadre du traditionnel challenge. Le Président Filler s'est vu remettre la médaille de bronze de la Ligue Lorraine et du District Mosellan pour ses 25 années à la tête du club. Ci-dessous, la photographie la plus ancienne, représente l'équipe qui évoluait entre 1932 et 1934.

On reconnaît de gauche à droite, en haut :

Stéphane Dakskobler, François Filler, Théo Schmitt, François Harter, Victor Albrecht, Etienne Weinland et Georges Lorenz. Au milieu:

Auguste Roffé, Eugène Harter, Joseph Muller, Joseph Robinet, et Pierre Weber.

En bas:

Victor Jager, Alphonse Kieffer et Albert Fabert.



### **Animation estivale 95**

Cette année encore, l'animation estivale a connu un franc succès. Des activités multiples: piscine, sorties cyclo et pédestre, canoë-kayak, pétanque, peinture et travail manuel, scrabble, découverte des oiseaux de notre région, twirling, football, tennis et mini-tennis, judo, mini-golf, badminton, tennis de table, handball et volley ont permis à 163 jeunes de passer d'agréables vacances.



Piscine

Lundi 10 juillet 9 h 30, démarrage de la première activité. Quatre vingt deux enfants attendent patiemment les bus qui les conduiront à la piscine de Boulay. L'encadrement constitué de bénévoles a fort à faire. Nager, plonger, organiser des courses, s'amuser ! Comme le temps passe vite. Vivement lundi prochain!

Tous les mardis, quatre activités figuraient au programme. Le twirling, animé par Nathalie, demande de la concentration, alliant gymnastique et danse, ce sport développe adresse et souplesse mais il s'agit de persévérer car l'apprentissage n'est pas évident. Pendant ce temps, à la salle des fêtes, Anne-Karine,



Travaux manuels



Scrabble

Estelle et Corinne encadraient le groupe qui avait choisi peinture et travaux manuels. Nos artistes en herbe ont réalisé de bien jolies choses qu'on a pu admirer lors d'une exposition. Félicitations.

L'après-midi, conseillée par Mmes Humbert et Bardin, une petite équipe s'adonne aux joies de l'esprit par le Scrabble. Apprendre des mots nouveaux, améliorer son orthographe, savourer son succès après avoir trouvé le mot qui rapporte un maximum de points, voilà de quoi passer d'agréables moments et même de prendre de l'avance pour la prochaine rentrée scolaire.



Tennis

En soirée, une quinzaine d'enfants ont découvert le judo sous la houlette de trois ceintures noires. C'est une activité qui permet de canaliser son énergie mais qui exige une grande maîtrise de soi et comme tous les sports, un grand esprit sportif et de la ténacité.

Le mercredi après-midi était consacré au volley. Alain et Rachel ont appris aux enfants à servir, réceptionner, contrer la balle. Pas évident ; le filet est encore un peu haut, l'année prochaine on aura grandi.

Tous les jeudis matins, une trentaine de jeunes ont pu bénéficier des conseils avisés de Pierre, Robby, Randy et Raymond, éducateurs de tennis du club. Cette année, des jeunes championnes du club, Laetitia et Nadine, sont venues renforcer l'encadrement et apprendre à leurs camarades la bonne tenue de la raquette, les coups droits, les revers pas encore liftés, les smashes parfois difficiles. Des vocations sont certainement nées. Le mini-tennis programmé le vendredi matin a permis aux plus jeunes de s'initier à ce sport. Il s'agira de confirmer à la rentrée. Gilles, Cyrille et Geoffrey ont invité les jeunes aux

Gilles, Cyrille et Geoffrey ont invité les jeunes aux sports d'équipe; basket et handball étaient au programme chaque jeudi soir: panier ou but, il fallait choisir.



Football

Le samedi matin, les amateurs de ballon rond sont venus s'en donner à coeur Joie sur le terrain en schiste, encadrés par les joueurs du FC Ham. Que de techniques à déployer avant de marquer un but ! Persévérance et ténacité, sans oublier l'esprit sportif, sont là encore de mise.

L'après-midi Rachel et Alain faisaient découvrir aux enfants d'autres "jeux de balle" : ping-pong ou tennis de table pour les spécialistes et badminton. De bonnes raquettes sont nécessaires pour passer la balle au-dessus du filet, mais là s'arrête la ressemblance.

A 14 heures, rendez-vous à l'orée de la forêt, c'était l'heure de la pétanque sous la responsabilité de



Sortie pédestre à la chapelle de Varsberg

MM. Roger Muller et Fabini. C'est qu'il faut apprendre à viser juste quand c'est une affaire de millimètres. Un jeu passionnant dans un cadre de verdure que tous ont apprécié.



Au forage du Syndicat des Eaux

A ces activités fort diversifiées il faut encore ajouter trois sorties pédestres des plus enrichissantes qui ont fait découvrir la région aux jeunes. Le plateau du Falkenberg n'a plus de secrets pour eux. Ils savent à présent d'où provient l'eau qui arrive au robinet, après avoir visité la station de pompage.

M. Ancelin, membre du GECNAL, leur a fait découvrir, à travers un diaporama, les oiseaux de nos régions. Quelle variété! C'est qu'il faudra penser à les nourrir cet hiver.

Le VTT permet lui aussi de découvrir quelques recoins cachés. La pratique de ce sport demande de l'endurance et un bon matériel.



Canoë-Kayak

Cette année encore, deux sorties sur la Nied ont fait découvrir le canoë-kayak. Sous bonne surveillance, une trentaine d'enfants ont pu naviguer sur un cours d'eau pas forcément de tout repos et quelques plongeons n'ont pu être évités.

Le golf, devenu trop onéreux a été remplacé par le mini-golf. Les responsables du jeu de Creutzwald ont accueilli pour la première fois un groupe de jeunes qui pour certains savaient déjà manier le club avec dextérité.

Un grand merci aux clubs sportifs, associations et bénévoles qui en donnant de leur temps ont permis la mise en place de ces activités. A l'année prochaine.

# Aspects de la vie scolaire



Inauguration au collège (Photo RL)

#### L'école mixte 1 centre

Mme MAYER (directrice) et Mme VILLEMAIN

CE2/CM1 21 élèves (8 + 13) CM1/CM2 24 élèves (6 + 18)

#### L'école mixte 2 centre

Mme BOUTRON (directrice) et M. RICHTER

CP 18 élèves

CE1/CE2 21élèves (9 + 12)

#### Le collège Bergpfad

Le Principal M. LAFONTAINE et les enseignants s'occupent des 20 classes, soit 507 élèves dont 414 demi-pensionnaires. Les effectifs s'établissent comme suit :

5 classes de 6ème

5 classes de 5ème

4 classes de 4ème

4 classes de 3ème

2 classes polytechnologiques



Visite de la forêt 1995 (Photo RL)



USEP 1995 (Photo RL)

#### École mixte Genêts

Mme SPERLING, Mme BRUNNER, Mme MEICHELBECK, MIIe SELLIN, M. FILLER

CP 23 élèves CE1 17 élèves CM1 20 élèves CM2 26 élèves

CE2 21 élèves

CE2 Genêts (Photo RL)

#### Les maternelles

Au centre:

Mme GENTIL (directrice) et Mme LELIEVRE, institutrices avec 42 élèves Mme ALBRECHT et Mme MICHELE les aidesmaternelles

Au groupe scolaire des Genêts : Mme KIPPER (directrice), Mme FELLER et M. FLEISCH, instituteurs avec 39 élèves Mme HOERNER et MIIe JAGER les aide-maternelles

> Fête scolaire aux Genêts Juin 1995 (Photo RL)



Fête des Mères 1995 Maternelle Centre (Photo RL)



### INTERFLORA

### JUMBO FLEURS MARTINE

RUE DE LA GARE 57880 HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 87 93 31 30 **RENAULT** et toutes marques

Garage

WELSCH Frères s.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

Voitures sans permis AIXAM

57880 HAM-sous-VARSBERG Tél. 87.93.02.13

R.C. 84 B 358 - SIRET 331195172 00019 - Code APE: 6506

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLES

### MORLOT Vivos et M. Brigitto

Yves et M.-Brigitte

70A, rue de Guerting 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Tél. 87.93.68.97

> Viande de 1er Choix Charcuterie Fine Spécialité : Jambon Fumé

### TAXI KIN Serge

Transport toutes distances et Malades en position assise

Colis transport URGENT

23, rue de Ham **57880 HAM-SOUS-VARSBERG** Tél. 87 93 00 41 TABAC - PRESSE DROGUERIE - PAPETERIE

# **YVONNE**

17, rue Principale 57880 HAM-sous-VARSBERG Tél. 87.82.53.38

Boulangerie - Epicerie

### WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.59

MATERIAUX DE CONSTRUCTION-TERRASSEMENT

Georges BERTRAND

38, rue de la Gare 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Tél. 87 93 06 15 Fax 87 82 10 25



### **CMA**

ARÉAS

83, ROUTE DE CREUTZWALD 57880 HAM-SOUS-VARSBERG TÉL.: 87 82 68 10 - FAX: 87 82 00 15

Toutes assurances

JEAN-MICHEL NIESS

Agent Général

Boucheries réunies

### HENN & KIEFFER

de père en fils Charcuterie maison - Viande de 1er choix Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.02.02

Signé:

Votre marchand de bifteck "tendre"

# Les anciennes réunions du Conseil Municipal 1895 - 1925



Ancienne vue du village - L'église avec ses deux clochers

Poursuivant les recherches dans les très vieux registres, nous vous présentons cette année les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal de 1895 et 1925.

L'année 1895 est rédigée en écriture dite "Spitzschrift" et une traduction en allemand actuel a été réalisée grâce à l'amabilité d'une personne âgée capable de déchiffrer cette calligraphie. Merci à elle.

#### Année 1895

#### Séance extraordinaire du 10 février 1895

Etaient présents : MM. PROBST Georges, ALBRECHT Jean-Martin, ALBRECHT Georges, ALBRECHT Francois, JAGER Jean, DOURSTER Jacques, MULLER Georges, ROSENBER-GER Georges, FETIQUE Nicolas et ALBRECHT-PRIVE Jean.

Le conseil municipal nouvellement élu en janvier 1895 a été appelé à se réunir dans le but d'élire le maire et son adjoint. Après lecture des résultats, M. PROBST Georges désigné comme nouveau maire s'est approché du plus ancien des conseillers, M. ALBRECHT Georges, pour lui jurer en son âme et conscience d'exercer ses fonctions en toute intégrité. Après cette profession de foi, ce dernier a été définitivement conduit dans ses fonctions de maire.

Après quoi eut lieu dans les mêmes conditions l'élection de l'adjoint.

A été élu M. ALBRECHT Jean-Martin qui s'est approché du maire nouvellement élu pour lui jurer en son âme et conscience d'exercer ses nouvelles fonctions en toute intégrité. Après cette profession de foi, il a été définitivement conduit dans ses nouvelles fonctions.

#### Séance extraordinaire du 3 mars 1895

M. le maire fait part d'une lettre du 15 février de la direction impériale de l'arrondissement demandant au conseil municipal de décider s'il était nécessaire d'assurer un revenu à la sagefemme de la commune, Eugénie ROSENBERGER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter la

proposition de la direction impériale de l'arrondissement sous les conditions suivantes:

- 1.) La commune de Ham sous Varsberg a priorité sur les communes avoisinantes, c'est à dire que la sage-femme n'aurait le droit d'exercer son métier en dehors de son village que dans le cas où elle n'était pas sollicitée dans sa propre commune.
- 2.) Les frais pour un premier accouchement ne devront être que de 4 Marks et de 3 Marks pour les accouchements suivants, les gens très pauvres étant totalement exonérés.
- 3.) La rémunération annuelle sera de cent soixante Marks. La présente sera soumise pour accord à la direction impériale de l'arrondissement.

#### Réunion extraordinaire du 5 mai 1895

Suite à la demande du 25 avril 1895 du directeur de l'arrondissement, le conseil municipal a été appelé à se réunir en session extraordinaire.

Le maire donne lecture d'une demande des enseignantes de la commune pour la mise en place près de l'école d'une fontaine avec pompe qui sera utilisée par les élèves.

Le directeur de l'arrondissement demande au conseil municipal de se prononcer à cet effet.

Après mûre réflexion, le maire ainsi que deux des conseillers municipaux présents ont décidé de refuser ce projet, les deux autres, MM. JAGER et ALBRECHT l'approuvant.

#### Réunion extraordinaire

Le conseil municipal s'est réuni aujourd'hui 19 mai 1895 sur demande de M. le maire PROBST.

Le maire donne lecture d'une demande des enseignantes du village pour l'installation d'une fontaine dans la cour de l'école, devant servir aux élèves.

Le directeur de l'arrondissement demande instamment au conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après mûre réflexion et concertation, cinq membres ont donné leur accord pour la réalisation de ce projet et pris la décision que la fontaine avec pompe soit installée dans la cour de l'école. Les autres membres présents ont décidé de refuser ce projet, n'y voyant aucune nécessité, le maire s'est également prononcé contre cette réalisation.

Deux opposants présents se sont finalement désistés et la réalisation a été accordée.

#### Séance du 16 juin 1895

Le conseil municipal de Ham s/s Varsberg s'est réuni aujourd'hui, le 16 juin 1895, sous la présidence du maire qui a rendu le conseil attentif sur le fait suivant : le recensement des métiers a occasionné au secrétaire de mairie un important surcroît de travail étant donné que suite aux nombreux travaux communaux en cours, les 167 foyers s'étendant sur l'ensemble du village ont été recensés en deux fois au lieu de sept. Le conseil juge par conséquent équitable et peu onéreux d'octroyer au secrétaire de mairie un versement supplémentaire exceptionnel de vingt Marks. Le maire est prié de soumettre cette décision pour accord au directeur de l'arrondissement.

#### Séance du 21 juillet 1895

Le maire donne connaissance au conseil municipal d'un décret de la direction impériale de l'arrondissement remémorant la loi du 11 juillet 1887 concernant l'assurance des accidents dans le bâtiment. Cette loi préconise que pour chaque construction qui ne serait pas exécutée par un entrepreneur dûment habilité et qui nécessiterait plus de six jours de travaux, une preuve du nombre de jours de travail accompli et des salaires versés était à fournir.

Par conséquent, la prime sera déterminée selon les directives du paragraphe 29 régissant les accidents dans le bâtiment et les travaux publics. Pour les communes qui feront exécuter régulièrement des travaux par des entreprises non habilitées, cette prime sera calculée en fonction d'une moyenne entre les salaires versés et les jours de travail nécessités au cours de l'année.

De ce fait aucun justificatif ne sera nécessaire et la prime sera versée annuellement. La compagnie d'assurance régissant les travaux publics conseille au conseil municipal de remplir une demande de souscription pour bénéficier de cette assurance.

En prenant en compte les travaux exécutés pendant les années antérieures, la prime moyenne à payer sera d'un montant égal à 2 % de l'ensemble de ces travaux.

Après en avoir vivement débattu, le conseil municipal décide de faire cette souscription en vertu de ce qui a été énoncé précédemment. Il estime néanmoins que le rappel des cotisations à régler depuis le 1er janvier 1888 ne se justifie aucunement, les éventuels accidents des années précédentes n'ayant fait l'objet d'aucune indemnisation.

La Compagnie d'assurance des travaux publics dégage d'ailleurs toute responsabilité en ce qui concerne les accidents survenus au cours des précédentes années, les travaux réalisés pendant cette période n'ayant pas été déclarés. Comme il n'y a pas eu de contrepartie, le paiement des cotisations restant à payer ne se justifie pas et le conseil municipal se refuse de faire le versement de ces primes.

Il est décidé de faire la demande de souscription mais cette dernière ne devra être prise en compte qu'à partir du 1er janvier 1895 et le montant des cotisations décompté à partir de cette période pour les années ultérieures.

#### Séance du 29 septembre 1895

Le conseil municipal s'est réuni aujourd'hui 29 septembre dans son local usuel, sous la direction de son maire, M. PROBST et en présence des conseillers, DOURSTER Jacques, MULLER Georges, WEBER Jacques, FETIQUE Nicolas, ALBRECHT Jean-Martin, ALBRECHT François, ALBRECHT Georges, ALBRECHT Jean.

Présents également à la réunion les habitants les plus imposables du village, à savoir, MM. FILLER Jean, ALBRECHT Jean, MULLER, WEBER Georges.

Etant donné qu'un déficit de 160 Marks représentant le salaire du garde-champêtre était à répartir sur les années 1896/1897, le conseil municipal en relation et en accord avec les personnes les plus taxées présentes a voté une augmentation exceptionnelle de 8 Pfennigs sur le principal des impôts des 4 personnes susnommées, jusqu'à concurrence d'une somme de 180 Marks. Suivent les signatures :

Sur demande de M. le maire, le conseil municipal a voté un crédit de 240 Marks 35 se déterminant comme suit :

1./ Serrure et bouton de porte	10,70	М.
2./ Prise en charge d'un malade mental	56,86	И.
3./ Frais administratifs de la commune	49,131	М.
4./ Entretien des articles scolaires	12,88 1	M.
5./ Achat de denrées alimentaires	38,25	M.
6./ Assistance financière du garde-forestier		
en incapacité de travail	8,90	M.
7./ Bouton de porte	6,81	M.
8./ Chauffage de l'école	54,14	VI.
9./ Frais divers	2,68 1	M.
	240,35 1	M.

La réunion continue.

Le conseil municipal prend connaissance du projet d'une ligne ferroviaire devant relier la ville de Bouzonville avec le "Hochwald" et le Rhin en passant par Dillingen-Saarlouis. Considérant que ce projet qui le laissait totalement indifférent ne présentait aucun intérêt pour la commune, le conseil municipal n'y donna aucune suite et le sujet fut clos.

La réunion se poursuivit sur ces entrefaites.

Le conseil municipal prend connaissance d'une lettre datée du 4 septembre 1895 de la direction impériale de l'arrondissement par laquelle il est appelé à se prononcer sur l'acquisition d'une balance devant servir au pesage du bétail à abattre.

Le conseil municipal apprécie à sa juste valeur la proposition de la direction impériale de l'arrondissement de prendre à sa charge 120 Marks représentant la moitié du coût de l'investissement, ce projet étant bénéfique pour toute la population du village qui pourrait vendre alors le bétail à abattre d'après son poids.

Cependant, l'état actuel des finances de la commune ne permet pas une telle acquisition qui devra être différée.

#### Année 1925

Le conseil municipal de 1925 compte 12 conseillers. M. Weinland Georges est devenu maire après les élections et l'installation des nouveaux élus du 17 mai 1925. Les compte-rendus du conseil de 1925 couvrent 12 pages du registre de la commune de Ham.

#### Janvier 1925, une séance du conseil.

En janvier le maire était monsieur Robinet Eugène . Le conseil municipal du 11 janvier 1925 est le dernier présidé par celui-ci. Les élections de la nouvelle liste du conseil municipal auront lieu les 3 et 10 mai 1925.

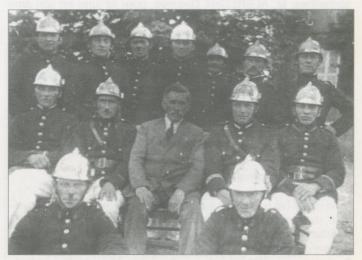
En 1924 plusieurs maisons furent construites dans la prolongation de la rue de la gare, et d'autres maisons y seront construites dans le plus proche avenir. Le conseil décide d'établir une canalisation dans la rue dite "Ecken", et de remplacer le caniveau sur le côté nord de la rue.

#### Séance du 17 mai 1925

Procès-verbal d'installation du conseil municipal et élection du maire et d'un adjoint.

"L'an mille neuf cent vingt cinq le dix sept du mois de mai à quinze heures les membres du conseil municipal de la commune de Ham, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 3 et 10 mai 1925 se sont réunis à la mairie.

Etaient présents 12 conseillers municipaux ; le plus âgé des conseillers a pris la présidence du conseil. M. Weinland Georges est élu maire et son adjoint sera M. Mitsch Pierre.



Les pompiers à leurs débuts

#### Séance du 24 mai 1925

Il fut question de la ligne de transport électrique de haute tension reliant Petite-Rosselle à Tucquenieux. Le conseil municipal refuse de donner son avis parce que lors de l'établissement de la ligne, la commission n'a pas été consultée pour l'utilité et la convenance de l'entreprise.

Le conseil n'est pas d'avis d'introduire l'inspection médicale dans les écoles, car la majorité des parents est membre de la caisse de secours minière et qu'en cas de maladie le traitement médical est gratuit.

Le conseil autorise le maire à faire de mains en mains des dépenses allant jusqu'à 1500 francs pour l'intérêt de la commune.

#### Séance du 14 juin 1925

Le conseil municipal décide de ne pas voter de prestation pour les chemins ruraux en 1926. Le conseil décide la formation de trois commissions :

- \* entretien des bâtiments, des fontaines
- \* entretien des chemins vicinaux, des cours d'eau
- \* adjudications, locations, forêt communale.

#### Séance du 14 juillet 1925

Le maire donne connaissance au conseil de la démission du garde champêtre et appariteur, M. Oulerich Pierre. Comme plusieurs candidats se sont présentés, le maire est d'avis que le conseil municipal désigne celui-ci par un vote secret. M. Freytag Michel est élu, il percevra 440 F par mois pour sa qualité d'appariteur, et 1000 F par mois pour le poste de garde-champêtre. La commune de Ham à l'exemple du département, décide d'accorder une prime à la natalité. La prime sera de vingt francs pour les quatrième, cinquième et sixième enfant.

#### Séance du 2 août 1925

Le conseil municipal vote en faveur des blessés du Maroc la somme de deux cents francs, qui sera versée aux sociétés de la Croix Rouge. Le conseil décide de souscrire à l'emprunt en cours de quatre pour cent sur les fonds disponibles de la commune.

#### Séance du 23 août 1925

Le conseil municipal donne un avis favorable à la formation d'un corps de sapeurs pompiers qui est projetée par un groupe de citoyens. Le conseil décide de fixer les redevances à percevoir pour l'installation d'appareils distributeurs d'essence. Les tarifs fixés font effet à partir du 1er janvier 1925.

#### Séance du 20 septembre 1925

Pour restreindre l'abus des réjouissances publiques et les bars, le conseil municipal décide que les bals, représentations théâtrales n'auront lieu qu'aux jours suivants, contre paiement d'une taxe de trente francs : Pâques, Pentecôte, Noël, Carnaval, St Lambert. Les bals, représentations théâtrales à la fête patronale, nationale, à la st-Barbe sont libres de toutes taxes.

#### Séance du 25 octobre 1925

D'après une note de la sous-préfecture en date du 15 octobre 1925 le conseil doit délibérer sur la répartition de 4 jours de congé pour l'année scolaire 1925-1926; le conseil municipal décide de prendre 2 jours à l'occasion de la fête patronale et 2 jours immédiatement après le lundi de la Pentecôte.

Dans une lettre du conseil de fabrique concernant les réparations aux chéneaux de l'église, ce conseil demande que la commune prenne les réparations à sa charge. Les fonds du conseil de fabrique sont épuisés. Le conseil municipal décide de faire examiner les dégradations par un expert et en cas d'urgence de prendre la dépense au compte de la commune.

#### Séance du 22 novembre 1925

L'exploitation des mines de la Houve a utilisé le chemin vicinal de Ham à Hargarten pour la conduite des matériaux destinés à la construction d'un groupe de maisons, pour l'exploitation du puits 3. Comme la société La Houve fait passer journellement des lourds camions sur ledit chemin, celui-ci est complètement abîmé. Le conseil exige que la société La Houve remette en état le chemin à ses frais, et que pour l'avenir elle prenne à sa charge une quote-part dans l'entretien du chemin.

Cette quote-part sera fixée par les intéressés avec le concours de l'administration des Ponts et Chaussées.

#### Séance du 6 décembre 1925

Le conseil municipal, afin d'assurer le fonctionnement du bureau de bienfaisance à partir du 1er décembre 1925, procède à l'élection de 2 délégués du nouveau conseil. Le conseil déclare donner un avis favorable à l'établissement d'une ligne haute tension entre le poste de transmission du puits 3, siège 2, et la cité ouvrière en construction aux abords du chemin de Ham à Hargarten.

#### Séance du 20 décembre 1925

Le maire soumet au conseil le budget supplémentaire pour l'année 1925, le budget est adopté à l'unanimité. Le conseil approuve également le budget pour l'année 1926.

Conformément aux dispositions du décret du 10 novembre 1903, de l'arrêté de M. le Commissaire général de la République à Strasbourg en date du 21 juillet 1919 relatif à l'organisation du corps de sapeurs pompiers, le maire invite les membres du conseil à se prononcer sur les articles 16 et 17 du décret précité, et à décider si la commune de Ham doit posséder une subdivision de sapeurs pompiers.

Le conseil municipal après avoir entendu les explications du maire, considérant que la commune ne possédant pas le matériel de secours suffisant, vote une somme à prélever sur le crédit prévu du budget supplémentaire de 1925 pour l'achat de ce matériel, d'uniformes, tenues de feu, et se prononce pour la création d'une subdivision forte de 33 hommes.



1925, le conseil doit délibérer sur Les pompiers un peu plus tard

### Vie associative

### Groupe Abbé Pierre des Eclaireurs Neutres de France

Le groupe Abbé Pierre des Eclaireurs Neutres de France propose à tous les jeunes de vivre une aventure scoute au sein d'un mouvement de Scoutisme qui fonctionne depuis 1947 selon la tradition imaginée par BADEN POWEL.



Axé sur cinq buts éducatifs qui sont : la santé, le caractère, le sens du concret, les sens des autres et le sens de l'idéal; il répond à ces objectifs par cinq moyens: le camp dans la nature, l'équipe et les patrouilles, la loi scoute, la responsabilité individuelle et collective (décisions et projets définis et réalisés par tous) et l'engagement personnel (la promesse).

Mouvement multi-confessionnel, les E.N.F. sont ouverts à tous, sans distinction de race, de religion ou de croyance. Soucieux de l'épanouissement de la spiritualité des jeunes, il pratique une neutralité positive : l'article 5 de la LOI précise : l'Eclaireur approfondit ses convictions et respecte celles des autres.

A Ham deux branches fonctionnent:

- une meute louveteaux et louvettes (garçons et filles âgés de 8 à 12 ans): ils vivent leur aventure sur les traces de MOWGLI avec les animaux de la jungle et découvrent mille astuces pour se débrouiller. Ils sont encadrés par trois cheftaines.
- une troupe Eclaireurs (garçons agés de 12 à 16 ans): ils vivent l'aventure dans les bois lors de camps, de grands jeux et avec des explorations. C'est aussi la vie de patrouille, le sens du devoir, le goût des responsabilités, l'esprit de décision. Ils sont encadrés par quatre chefs.

Voilà présenté brièvement le groupe E.N.F., vous souhaitez davantage de renseignements, vous êtes intéressés! Alors adressez-vous à Monsieur PARMENTIER, Chef de groupe au 87.93.33.28

#### Les amis de Lussac

Après la rencontre dans la Vienne (lire page 27), l'association s'est mise au travail dès son retour, pour préparer la prochaine rencontre qui se déroulera en 97 à Ham. Elle s'est dotée d'un nouveau Président, M. Armand Gambs. Le reste de l'équipe ne change pas. De nombreux projets ont été élaborés avec notam-

ment une exposition d'art indien en février, une fête forestière en été et une soirée à thème, dans la salle paroissiale, le samedi de la fête patronale de septembre afin de faire revivre un peu l'ambiance d'antan. Une information régulière des sociétaires hamois et lussacois est à l'étude également.

#### Club des aînés "Les joyeuses rencontres"

Une trentaine de personnes se retrouvent tous les lundis de 14 h à 17 h pour un après-midi de détente dans la joie et la bonne humeur. Tout d'abord, Arlette, le professeur d'éducation physique, remet en forme toutes ces dames ainsi que quelques messieurs courageux. Cela continue par des chants et pour finir tout le monde s'assoit autour d'une table bien garnie. Cette année, le club a organisé une sortie à la Papiermuhle et à Kirviller, moments très appréciés par tout le monde. Toutes les personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues.



#### Tennis-club

**Effectifs**: 180 membres dont 62 jeunes. Le club compte dans ses rangs 47 joueurs classés de 30/5 à 15/1.

Ecole de tennis : 52 enfants dont 16 au mini-tennis ont participé au tournoi et aux trois cycles et se sont vus remettre les différentes "balles" de couleur à l'issue des tests. Encadrés par huit éducateurs 1er degré, les enfants ont bénéficié de 496 heures d'initiation, perfectionnement et entraînement.

Championnat: le club a présenté deux équipes cadets, trois équipes minimes et neuf équipes seniors en championnat de Lorraine hiver et été. Sur les 9 équipes adultes, trois accèdent à la division supérieure, trois se maintiennent et trois descendent d'une division. A noter la très belle prestation de l'équipe vétérans dames composée de Mmes Pouzet Viviane, Muller Yvonne et Ley Renate qui termine ce championnat avec cinq victoires et accède à la première division. L'équipe minime filles termine première de sa poule et a été battue en 8ème de finale du tableau régional par la tenante du titre l'équipe du TC Herserange (54). Manifestations: le club a organisé deux tournois open seniors, un tournoi école de tennis, le challenge SIMET et a participé au

championnat CMDP Une sortie VTT figurait aussi au calendrier des manifestations.

**Projet :** participer à toutes les manifestations organisées par la municipalité, reconduire toutes les équipes en championnat tennis, développer le mini-tennis, grâce à un nouvel équipement mis à disposition par le comité départemental de Moselle. Une journée VTT sera organisée le 21 avril 1996.

#### Twirling-Club de Ham

Le club a participé a plusieurs stages de formation technique: Carling, Fameck, Florange, Woustviller, Merten et Ham. Ils se déroulent essentiellement le dimanche et aident nos twirleuses à progresser dans ce sport, par le passage de degrés. Si ces stages ne sont pas obligatoires, ils sont tout de même conseillés. Pour les parents qui ne connaissent pas le twirling, ce sport allie le maniement du bâton, la danse et la gymnastique.



Le club a également participé à deux challenges au cours desquels certaines de nos twirleuses se sont parfaitement fait remarquer. Au niveau du championnat régional individuel, l'agréable surprise est venue de Stéphanie qui est vice-championne et sélectionnée pour les championnats de France. Une autre satisfaction avec la seconde place d'Hélène au championnat régional. En règle générale, toutes nos twirleuses ont fait honneur à notre club. Nous avons également participé à l'animation estivale de cet été et souhaitons attirer encore plus de filles à l'avenir.

#### Le choeur d'hommes

Le choeur d'hommes de Ham sous Varsberg était présent au concours national de musique et de chant qui a eu lieu a Bouzonville et auquel ont participé 1.000 musiciens et chanteurs. Concourant en 2ème division, 2ème section, il a obtenu le premier prix en interprétant Agonie, les Vielles Maisons et le Chant de la Terre. Il devra désormais concourir en 1ère division, 1ère section.

C'est la deuxième fois que cet ensemble fondé en 1988, dirigé par Guido Boutter et présidé par Maurice Hauter, participe à un concours de ce type, toujours avec la confédération musicale de France. Par deux fois il a obtenu le 1er prix lui permettant d'accéder à une section supérieure. Les choristes et les dirigeants sont heureux car leur travail et leur assiduité aux répétitions ont été récompensés.

Le groupe qui compte actuellement 16 membres regrette le manque de jeunes. Tous ceux qui ont une belle voix et qui aiment la musique et le chant peuvent prendre contact avec le président M. Hauter ou se présenter lors des répétitions qui ont lieu tous les mardis à 20h dans la salle de l'ancien CEG.

#### **ASGH**

L'Association Sportive du Gymnase de Ham compte 229 membres dont 28 pour la section gymnastique, 21 pour le yoga et 180 au Tennis-club. Tous les mercredis, une vingtaine de dames de tous âges se retrouvent au gymnase pour une séance d'éducation corporelle (20 h à 21 h) et pratiquent ensuite jusqu'à 21h 45 un sport collectif (volley, basket, etc...). C'est dans la bonne humeur que se déroulent ces soirées. Tous les lundis, séance de Yoga à la salle polyvalente de la cité Maroc à Creutzwald, de 20 à 21h.

### Société des mineurs et travailleurs de Ham sous Varsberg

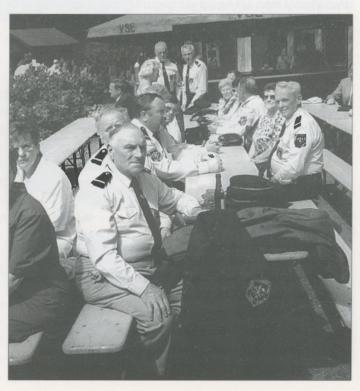
Cette année notre société a procédé à un changement de direction. Notre Président et ami Théo Schneider a démissionné pour des raisons personnelles. Il a été, lors de l'assemblée générale, remplacé par le secrétaire Gilbert Guldner. Ce transfert de responsabilité n'a en rien changé notre volonté d'oeuvrer pour le bien de nos sociétaires et de nos actions dans la vie locale et régionale. Nous continuons à assumer nos engagements vis à vis de nos sociétés soeurs et de la fédération dans la limite de nos moyens.

Notre sortie pédestre est toujours très appréciée, la confection d'un reposoir et le port du "Ciel" lors de la fête-Dieu nous semble normal et de notre compétence. Notre participation à la vente des brioches de l'Amitié ainsi que notre présence aux cérémonies patriotiques sont un devoir moral et statutaire pour notre société.

Cette année, une excursion nous a amenés à Mulhouse pour la visite des musées de la SNCF, de l'automobile et des pompiers. C'était une très belle journée. Bien sûr, la sainte Barbe, patronne des mineurs a été honorée par une messe, suivie d'un verre de l'amitié. Selon la tradition ancestrale, notre société s'est retrouvée, avec ses amis, autour d'une bonne table pour ne pas manquer à la tradition de notre corporation.

Un regret cependant, cet "oubli" de la Fédération des Mineurs de France-Sarre-Luxembourg, d'inviter les sociétés des mineurs des villages environnants à la cérémonie du centenaire de La Houve.

Glück Auf!



# Vie des entreprises

#### Les ambulances THIERRY

Professionnels du transport sanitaire et d'urgence à domicile, les ambulances Thierry mettent en oeuvre leurs moyens et leur savoir-faire au service de la région depuis plus de 10 ans.

Anciennement ambulances Dorkel, M. et Mme Thierry Grzegorczyk ont repris cette activité en 1985 sous l'enseigne "Ambulances et Taxis THIERRY".

Au cours de ces années, cette entreprise n'a cessé de se développer dans le souci d'améliorer en permanence la qualité de ses prestations. A cet effet, un deuxième bureau a été installé à Creutzwald en 1988.

#### **Activité**

La société assume la prise en charge et le transport des personnes nécessitant une assistance de leur domicile vers les différents centres hospitaliers de la région Grand-Est Lorraine Alsace. Les clients sont conseillés à travers les méandres des démarches administratives et, dans le cadre de conventions avec les organismes de Sécurité sociale, ils peuvent être dispensés de l'avance des frais remboursables. En complément de l'activité sanitaire, un service de taxi est assuré.

#### Structure

L'entreprise dispose de 2 ambulances, 4 véhicules sanitaires légers (VSL) et 2 taxis, convenant à tous types de transport. Dans un souci de sécurité, ces véhicules sont rigoureusement entretenus et font l'objet de contrôles stricts de conformité exigés par la DDASS et le service des mines.



Les ambulances sont équipées de matériels réglementaires de soins et de réanimation adaptés aux premières urgences. Elles sont régulièrement renouvelées et choisies afin de garantir un meilleur confort aux passagers.

#### L'équipe

A toute heure de la journée, une permanence est assurée pour prendre les appels et communiquer les premiers conseils sur la conduite à tenir dans l'attente des secours. Une équipe qualifiée composée de 16 personnes se relaie pour assurer un service optimal; douze d'entre elles possèdent une qualification de secouriste routier et quatre ont suivi une formation en école spécialisée et obtenu le Certificat de Capacité d'Ambulancier.

Quotidiennement aux côtés des malades, les ambulanciers ont été formes pour réagir à toute éventualité. Leur présence, tout en sécurisant les passagers, apporte chaleur et réconfort.

#### Centre 15

En mettant à disposition leurs véhicules d'intervention et leur personnel, sur appel des hôpitaux ou à la demande du SAMU (le 15, les Ambulances Thierry font alors partie intégrante de l'équipe médicale. Elles constituent ainsi le premier maillon de la chaîne professionnelle de secours et de soins d'urgence.



M. et Mme GRZEGORCZYK
Taxi: 87 82 37 52

#### PERMANENCE ASSUREE 24 HEURES SUR 24

Toutes distances même à l'étranger

# Le voyage dans la Vienne



L'arrivée à Lussac

Samedi 12 août, vers 17h, les quelque 70 Hamois venus en car et en voiture, sont arrivés sur la place du champ de foire à Lussac les Châteaux. Accueillis par M. Jean-Claude Compain, maire de Lussac et par M. Jean-Luc Madej, Président de l'association des Amis de

Ham, ils se sont rendus à la mairie pour une petite réception. Au cours de celle-ci, M. Boutter, maire de Ham et M. Compain ont tenu à rendre hommage à M. Maupin, ancien maire de Lussac, disparu brutalement l'an passé. Cette première prise de contact a permis aux nouveaux participants hamois de faire connaissance avec les nouvelles familles d'accueil. Après le verre de l'amitié, au cours duquel chacun a donné libre cours à ses émotions et à sa joie, les participants ont regagné les différents foyers pour y passer la soirée en famille. Le dimanche était entièrement libre. A cette occasion les



Ville médiévale d'Angles sur l'Anglin

hôtes lussacois se sont fait un plaisir de partager avec leurs amis hamois une journée en famille. Le soir, tous se sont rendus à la nouvelle salle des fêtes

où un spectacle de qualité était organisé par Dimitri, ancien chanteur d'opérette. Les maires et les présidents des deux a s s o c i a t i o n s ont échangé des cadeaux comme le veut la tradition. M. Boutter a remis un rétroprojecteur a son homologue alors que

M. Compain faisait présent d'une belle fontaine destinée à agrémenter la future mairie rénovée à Ham.

Le lundi fut consacré à une excursion aux alentours de Lussac : Montmorillon, la cité médiévale d'Angles sur l'Anglin et son château, la visite guidée de l'église de St Savin, haut lieu de l'art Roman, Chauvigny et sa forteresse et enfin à la nuit tombée, la féerie des eaux au Futuroscope, spectacle qui restera gravé dans les mémoires.

La journée du mardi 15 août a débuté par une messe à la

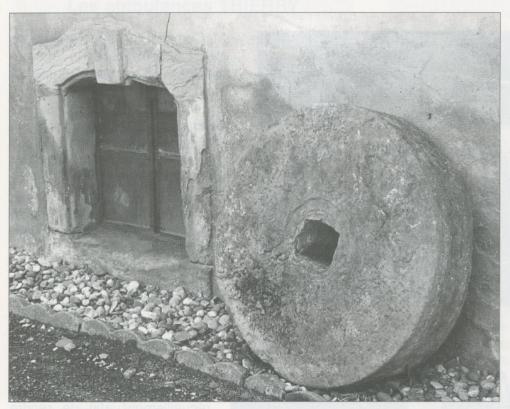
mémoire de M. Maupin suivie par un dépôt de gerbe sur sa tombe. Les Hamois avaient organisé ce moment de recueillement afin de rendre hommage à celui qui, en 1978 et en compagnie de M. Joseph Albrecht avait ranimé l'amitié entre les deux cités. La troupe des scouts de Ham, en camp à la Chapelle Viviers s'était jointe au groupe pour la journée.

Tous les repas ont été pris en commun mais celui du soir était synonyme de repas d'adieu car le lendemain matin il a fallu se quitter en se donnant rendez-vous en 1997 à Ham.



Léproserie de Lussac (actuelle bergerie)

### Histoire de l'ancien Moulin



Roue au moulin de Ham

Le moulin de Ham, bâtiment de l'actuel 1, rue du ruisseau était un moulin banal. Il appartenait au suzerain du château de Varsberg; dans sa circonscription, il y avait les villages de Guerting, Falck et bien sûr Ham. Anciennement, les seigneurs faisaient des aveux et dénombrements : il s'agit de documents dans lesquels on retrouve la reconnaissance que le vassal donne à son seigneur de fief pour raison des terres qu'il tient de lui. Ainsi le 28 avril 1681, Damien Ernest, baron de Varsberg, doyen du chapitre de Trèves et aîné de la famille, cite : "les habitants des villages de Harn, Guertingen et Falt sont banaux au moulin dudit Ham et obligés de faire les corvées pour l'entretien d'ycelui" ainsi que le nettoyage des deux étangs au-dessus du moulin¹.

Il est interdit de faire moudre son grain ailleurs qu'au moulin banal. La banalité est un privilège de la haute justice. Un moulin banal est assuré d'une clientèle fixe et régulière, donc d'un revenu stable et intéressant. Par contre, il s'agit d'un service public, le seigneur se doit de maintenir le moulin en état de marche, ce qui occasionne parfois des frais importants mais libère le paysan de la meule à main².

Au début du 18ème siècle, le ruisseau de Bisten, le Milbach et le Brickbach alimentaient conjointement l'étang qui servait de réserve d'eau du moulin (voir bulletin municipal de 1994 page 6 le lieu dit "Veyer").

Celui-ci se situait à la tête de l'étang, retenu par une digue qui a cédé pour une raison inconnue entre 1712 et 1724.

Pour remettre en marche le moulin banal, les 3 ruisseaux furent déviés jusqu'au moulin par un canal d'amené contournant ainsi cette partie de l'étang. Le canal fut creusé à bras d'hommes sur plusieurs centaines de mètres.

Opération supplémentaire, en amont du moulin, un talus fut aménagé pour l'écoulement de l'eau vers celui-ci sur une longueur de 80 à 100 m. C'est aujourd'hui l'emplacement de la maison d'habitation des propriétaires.

L'eau de la Bisten passait donc par le moulin pour actionner les meules, leur immobilisation provoquant le détournement de l'eau par une écluse en amont, endroit plus connu sous le nom

de Schliss. Le moulin de Ham avait en 1867 trois paires de meules et 3 roues hydrauliques respectivement de diamètres 4m, 3,80m et 3,40m.

Quand l'eau se raréfiait dans le canal du moulin, le meunier s'arrangeait un barrage avec des planches, ce qui lui permettait de détourner le cours de la Bisten vers son moulin.

On peut relever que le lit du ruisseau tel qu'il se présente aujourd'hui n'existait pas en 1830. Ce n'est que vers la fin du 19ème au 20ème siècle que le lit actuel fut creusé<sup>3</sup>.

Le meunier est un artisan maître en sa profession qui n'est pas des plus faciles. Il veille au bon état des meules, du mécanisme, il procède aux réparations urgentes. Il a un rôle économique et social par sa fréquentation de toutes les couches de population ; il s'apparente aux dirigeants <sup>2</sup>.

Lié par contrat au seigneur, le meunier sait souvent lire et écrire; il fait parfois des rapports envers les contrevenants à la banalité. Avant tout, c'est souvent un homme du peuple au service de la collectivité. Pour vivre, celui-ci prélève sa part sur le grain ou la farine : c'est le droit de mouture. Le meunier est locataire d'un bail qu'il contracte avec le seigneur par soumission ou aux enchères².

En 1772, le meunier de Ham payait à la baronnie de Varsberg 80 Quartes (=160 Pintes= 149 litres de seigle annuel) outre les 100 Livres annuelles payables pour l'étang<sup>4</sup>.

Après la Révolution, les meuniers deviennent propriétaires. Pour le nôtre, nous connaissons quelques

vieux bailleurs:

Crusem André	1734
Gerent John-Mathias	1735
Stremler Peter	
ép. Weber Anne Katherine	1769
Löwenbrück Wilhelm décédé en	1775
Löwenbrück Pétrus décédé le 24 février	1783
(inhumé dans l'église)	
Louis Anton ép. Ritter Anne-Marie	1775 - 1793
Müller Pierre	1802
Albrecht Jakob	1837 - 1843

Ce dernier a été l'ultime bailleur du moulin, car à cette époque les souverains de Varsberg vendirent le moulin avec ses dépendances, soit 3 hectares à Job John-Adam de Hargarten pour 22.000 Francs. L'acte de vente fût conclu à Metz chez le notaire Berga le 4 novembre 1843. La maîtresse de forge Vve John-Baptiste Payssee de Creutzwald était mandataire du vendeur le comte Gaëtan, Alexandre de Bissingen-Rippenburg (près d'Innsbrück en Autriche) époux de la baronne Marie-Louise de Varsberg.

Job revend le moulin le 2 avril 1852 pour 14.000 F aux frères Moll de Waldbisten. François Moll acquiert petit à petit les parts de ses 3 frères et vend le tout le 6 juillet 1877 à son beau-frère qui vient d'emménager, Paul Rhim ép. de Anna Moll (également de Waldbisten) pour la somme de 19.200 Marks.

En 1910, son fils, Pierre Rihm ép. de Marguerite Jager exploite toujours le vieux moulin rénové<sup>5</sup>. Ils ont laissé leurs initiales PR - MJ sur le linteau de la porte. En 1925, le moulin est loué par Charles Sommer de Waldbisten.

Le propriétaire du moment est également possesseur de la ferme du Grünhof : il s'agit de Nicolas Muller dont l'épouse est née Rihm (décédée en 1935).

A la mort de Charles, le moulin est repris par sa soeur Marie Sommer épouse de Robert Robinet. En février 1959, leur fils également prénommé Robert, hérite du fonds de commerce évalué à 2.465.000 F. Il rachète le moulin et continue l'exploitation jusqu'à sa mort en 1976. Sa veuve Marthe née Possover arrête définitivement l'exploitation en 1977.

Actuellement, la maison est habitée par un de ses fils : Luc Robinet.

Notre moulin, comme tant d'autres s'est arrêté de tourner avec le développement dans notre région de l'industrie suivie de la mort de l'agriculture.

Il ne nous reste plus qu'à regarder, songeurs, les dates gravées dans le grès et scellées dans la façade Nord, souvenirs sans doute de rénovations : 1756-1907, 150 ans de labeur entre les meuniers Gerent et Rihm...

Cet aperçu sur l'histoire du moulin mérite d'être complété; si vous disposez de documents ou de sources biographiques, vous pouvez nous les communiquer.

#### Références:

- "Falk, son histoire, ses hommes et leurs activités" de JM Benoît 1984 (éd. Pierron)
- "Moulins et meuniers des pays de Nied" de JM Benoît 1988 (éd. Serpenoise)
- 3. Publication de la SHAL, conférence du 3.2.1989, "La Bisten" par A. Albrecht
- 4. "Guerting, ancien village de la seigneurie de Varsberg" de JL Graglia 1978
- 5. "Ortsgeschichte Lotringen, Warsberg, Ham" de J Touba 1910



Moulin de Ham, cour intérieure

# Infos en vrac et poésies

#### L'enfer, c'est les autres...

Cette phrase de Jean-Paul Sartre devrait nous faire réfléchir au cours de notre vie de tous les jours ! Qui n'a pas pesté lorsque le voisin met en route sa tondeuse au moment où l'on se met à table en été sur une terrasse ombragée ? Qui ne s'est jamais plaint d'un chien qui aboie à longueur de journée lorsque ses maîtres sont au travail ? Que dire des motos qui parcourent la rue à très vive allure, tout échappement dehors ? Sans compter les autoradios crachant leurs décibels sans vergogne ou les aéroplanes en tous genres qui, tels des insectes, nous harcèlent au moment du dîner... La sieste à l'ombre des volets entrebâillés ? Utopie, depuis belle lurette. Le silence n'est plus de ce monde, ou alors, loin, très loin, du côté du Pôle Nord ou du Sahara. Le droit au silence est en passe de devenir un nouveau droit de l'homme. Il suffirait pourtant que chacun se pose une simple question au moment de passer à l'acte bruyant : "vais-je respecter la tranquillité des voisins ?".

Il est peut-être bon de rappeler les termes de l'arrêté préfectoral en matière de machines à moteur thermique. Les tranches horaires pendant lesquelles peuvent être effectués des travaux utilisant ce genre d'appareil sont les suivantes : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Chacun y trouvera son créneau.

Sachez également qu'il existe une "Association de Défense des Victimes de Troubles de Voisinages", 8 allée de la forêt, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD.

#### Le PADEL

Qu'est-ce que le PADEL ? C'est un Programme d'Aménagement et de Développement Economique Local, constitué par un ensemble d'opérations structurantes définies par un ou plusieurs organismes de coopération intercommunale et ayant pour but de favoriser le développement économique d'un bassin rural. Il est signé entre le Président du Conseil Général et le Président des organismes de coopération intercommunale.

Le financement d'un PADEL est assuré par la structure intercommunale, le Département, la Région ou l'Etat et bien sûr les maîtres d'ouvrage des opérations. Les subventions sont attribuées aux maîtres d'ouvrage par la commission permanente du Conseil Général.

Les projets aidés en 94 et 95 ont concerné l'habitat, les locaux à usage commercial, le soutien aux entreprises locales, le développement agricole et touristique. Les subventions ont été accordées à des organismes intercommunaux comme à des entreprises locales pour des tra-

vaux ou acquisitions divers: construction d'un bâtiment, agrandissement d'un atelier, acquisition d'un véhicule ou d'une machine, modernisation de l'outil de production, informatisation d'un secteur d'activité etc...

La commune de Ham sous Varsberg s'est engagée dans cette voie en 1995 dans le cadre du PADEL du canton de Boulay. M. André Boucher en est le Président et M. Guido Boutter l'un de ses vice-présidents. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

#### Connaissez-vous l'ENVOL Moselle-est ?

Créée le 31 mars dernier, l'association ENVOL est ouverte aux parents, amis et professionnels qui souhaitent oeuvrer pour une cause commune : l'autisme.

La vocation de cette association est :

- \* aider les handicapés atteints d'autisme et leurs familles,
- \* défendre les droits à l'éducation des handicapés autistiques,
- \* assurer l'éducation d'enfants et d'adolescents atteints en créant des établissements et en veillant à leur bon fonctionnement,
- \* promouvoir la recherche médicale et éducative sur l'autisme,
- \* informer les parents, les milieux professionnels médicaux et éducatifs, les autorités et le public,
- \* rechercher et mettre en oeuvre les moyens utiles à la promotion de l'éducation des enfants et adolescents autistiques et à la recherche sur l'autisme.

L'autisme est un handicap mental grave qui frappe 4 à 5 enfants sur 10.000 (4 garçons pour 1 fille). Ces enfants n'arrivent pas à entrer dans notre monde. L'enfant autiste est harmonieux physiquement, mais n'évolue pas et ne réagit pas comme les autres. Déconcertant par son indifférence apparente, il est soit trop calme et se laisse oublier, soit trop agité et déambule sans cesse et sans but apparent. Il a parfois des gestes répétitifs, des rites obsessionnels, des attirances particulières pour ce qui brille, scintille ou tourne.

L'ENVOL en appelle à toutes les aides, toutes les sensibilités et à toute forme de solidarité.

Pour tous renseignements s'adresser à ENVOL Lorraine, 6 le petit Vésinet à 57690 Créhange, tél. 87 94 39 15.

#### **COLLEGE "BERGFAD"**

La rentrée au Collège "Bergfad" s'est effectuée à nouveau sans problème majeur. Tous les postes ont été pourvus et pour la première fois depuis longtemps l'effectif des élèves dépasse les 500, 507 exactement, avec pour

conséquence la création d'un 1/2 poste de surveillant supplémentaire.

La structure reste identique à l'an passé, soit 20 classes, dont 2 classes de technologie. Le projet pédagogique met l'accent sur les nouvelles 6ème avec une aide accrue aux élèves en très grande difficulté.

Au niveau du personnel, il est à noter le départ à la retraite de Monsieur JOCHUM, Principal-Adjoint au Collège depuis sa création. Il est remplacé par Monsieur URBA-NIAK Ludovic, qui officiait jusqu'alors comme professeur d'Education Physique au collège même.

En tout, ce sont 40 enseignants, 5 surveillants, 11 agents et 4 personnes de l'équipe de direction et d'administration, ainsi que 10 contrats emploi solidarité qui font fonctionner la "Maison".

Du point de vue matériel, nous avons une nouvelle cuisine et une nouvelle salle à manger, qui, de l'avis général sont une réussite. Le Conseil Général et les communes du SIVOS ont fait là un effort qui mérite d'être souligné... et ce n'est pas fini, car cette année scolaire verra la réalisation d'une magnifique salle audio-visuelle dans les anciens ateliers technologiques. Ce sera là un atout supplémentaire pour l'établissement qui y trouvera l'occasion de s'ouvrir à l'extérieur en y organisant des conférences et autres actions culturelles.

L'action du collège ne se limite pas à la formation initiale des élèves soumis à l'obligation scolaire, mais se prolonge par la formation continue des jeunes et adultes dans le cadre du GRETA (Groupement des Etablissements du District de SAINT AVOLD). En effet, la commune met à la disposition du dit GRETA des salles dans les locaux de l'ancien CEG, pour y accueillir des jeunes et moins jeunes afin de leur donner une formation complémentaire et une qualification nécessaires à une embauche (passation du CAP en particulier), ou encore leur donner simplement une aide à la recherche d'un emploi.

Souvent décrié ces dernières années, le Centre Technique, comme il est appelé, a fait ses preuves et mérite d'être encouragé, car l'expérience a montré que nombre de jeunes y ont trouvé là leur dernière chance d'insertion.

Pédagogiquement, le centre dépend du collège qui en a la charge, alors que les locaux sont mis à disposition par la commune, contre une participation financière calculée sur le nombre d'heures de stage.

Le Principal du collège et son équipe apprécient la collaboration efficace qui s'est établie avec la Municipalité de HAM en particulier et celle des communes du SIVOS en général, collaboration au service des enfants du secteur.

#### Le coin du poète

(Ces poésies sont l'oeuvre de François MULLER, conseiller municipal)

#### **Paysage**

La ville grise.
La campagne triste.
La montagne glacée.
L'Homme
Dans l'infini de sa solitude
Tout est si simple,
Que rien ne vaut la peine
D'être écrit,
Et si je le fais,
C'est que ça m'amuse.

Pas vous?

#### Chemins

Chemins boueux
Chemins heureux
Chemins poisseux
Chemins crasseux
Chemins à eux
Chemins du paradis
Chemins interdits
Chemin du pardon
Chemin que j'évite
Route où je sombre
Où je tombe
Et crie
Chemins de la vie.

#### La Ballade

Sur un pied, puis les deux.
Sur le sol du jardin
Près du mur du voisin.
Près des pierres vieilles, le jeu
De cloche-pied.
Je repense
A l'enfance
Ma cadence
Me balance
Et relance le temps qui passe
le temps qui se meurt
Le temps du lointain village
Où
Je suis né.
Sur un pied, puis les deux.

#### Les Vieux

Ils sont atout, Ils sont coupés,

La soupe est bonne.

Ils sont passés sur la tapisserie, d'une petite pièce.

Plus d'âme déjà.

Un coeur plus vaste et plus soucieux.

Sable et eau, pluie et vent.

Quelques dunes de souvenirs humbles et difficiles.

Quelques problèmes aussi.

Une grande ride de froides larmes au coeur.

Une vague neige de flocons amis.

Une pierre.

Une chaise.

Un humble univers.

Ils sont compréhensifs, par conséquent difficiles à vivre.

Et puis depuis longtemps déjà, ils ont oublié l'expérience

Une goutte de sourire.

Les plus belles mains.

Des enfants simples et oubliés qu'aucune mère ne veut plus.

Des gosses perdus, qui n'ont jamais vécu puisqu'ils vivent encore.

### Connaissez-vous Ham?

Nous vous proposons un petit divertissement qui devrait vous permettre de mieux connaître la commune. Nos Photographes se sont promenés dans le village pour y découvrir l'insolite. A vous de jouer ! (Solutions page 35)



















SOCIETE INTERNATIONALE MONTAGE ELECTRICITE TUYAUTERIE

- Montage France, Etranger
- Construction métallique
- Electricité Tuyauterie

### Siège social et usine :

Route de Boulay

### 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.71.42

Télex: SIMET HV 930331 F

# **SODIAMARS**



### **CARRELAGES**

### **SANITAIRES**

37, Rue du Barrois - B.P. 40 -

**57150 CREUTZWALD** 

Téléphone: 87.82.45.72

Fax: 87.82.59.54

#### **FACILES A UTILISER**



Elles sont toute légères les tronçonneuses électriques Stihl, E14 et E20, pourtant elles sont issues de la même technique de pointe que les tronçonneuses thermiques

Elles ont le même niveau de sécurité, y compris le frein de chaîne. Guides de 30 à 45 cm.

Votre revendeur spécialisé.



Graines - Outillage - Pêche

Ets Erwin Bourg

65, Rue de Carling - **57490 L'HOPITAL 287935540 - 28 magasin 87901227 - Fax 87822053** 

SERVICE LOCATION

### AUTO-ECOLE LAMBERT

Membre de l'Association des Commerçants et artisans

15, rue de Ham 57880 HAM-SOUS-VASBERG Tél. 87.93.19.06 Tél Domicile 87.93.24.11



### GARAGE BOUR Chr.

Spécialiste PEUGEOT

MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75 57880 HAM-sous-VARSBERG

# Etat civil Année 1994

#### **Naissances**

Haloodilooo	
JAMET Jonathan	07.02.94
LADURELLE Jordan	05.03.94
TETTLING Laetitia	18.04.94
GRAESEL Camille	20.04.94
LOCATELLI Yannick	25.05.94
WAGNER Wendy	12.06.94
BACH Matthieu	25.06.94
VANI Noémie	07.07.94
PAREDES Brice	06.10.94
SCHREINER Alexandre	22.10.94
CARMAGNANI Eric	29.10.94
COLNOT Florence	12.11.94
FABICK Joy	15.12.94
LEIDNER Gaëtan	19.12.94
DARKULIC Senad	31.12.94

#### Mariages

Mariages	
M. HILT Hervé et	
Mlle REMY Alexandra	12.02.94
M. NEUSCH Eugène et	
Mlle FORMUSZEWICZ Jeannina	30.04.94
M. FREY Jean et	
MIle CHARROT Monique	25.06.94
M. GRUNEWALD Serge et	
Mlle GUILLAUME Christiane	25.06.94
M. THIL Jean et	
Mlle BECK Christine	16.07.94
M. PUMA Alfonso et	
Mlle SOBOLSKY Sylvie	24.06.94

#### Noces d'or en 1995 :

M. ALBRECHT Edouard et Mme née MAYER Marie

#### 90ème anniversaire:

Mme Vve BERAIL Marie-Antoinette née BEYLOT (née le 15.08.1905)

Boucherie - Charcuterie Viande de 1er choix - Charcuterie fine

### **BECKER Jean-Claude**

4, rue Principale 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Tél. 87.93.15.62

#### **Décès**

Mme RESLINGER Joëlle ép. OLIER Jean	13.01.94
M. HABERMANN Jean	15.01.94
Mme HAUPTMANN Marie Vve STUPKA Emile	16.01.94
M. ERBRECH Roland	22.01.94
Mme ROFFE Cécile Vve ESSE Félix	02.02.94
Enfant LADURELLE Jordan	06.03.94
M. IVKOVIC Jozo	09.04.94
M. SCHNEIDER Héribert	11.04.94
M. NOLL Pierre	07.05.94
Mme OLEJNICZAK Christine ép. HERQUE Armand	09.05.94
M. GUILLAUME Roger	15.05.94
M. LA MASTRA Francesco	13.06.94
Mme ROFFE Rose Vve MULLER Pierre	20.07.94
M. WEISSREINER Alphonse	27.07.94
Mme SEIBER Anne Vve MULLER Valentin	18.08.94
Mme ZIEGLER Marie Vve STREMLER Joseph	24.08.94
M. JOZEFIAK François	30.08.94
M. DALSTEIN Francois	05.09.94
Mme KACZYNSKI Marie-Anne ép. MICHALOK Auguste	14.09.94
M. KOVACIC Jean	30.09.94
Mme EINSENBARTH Thérèse Vve BECK Jean Nicolas	10.10.94
M. MULLER Joseph	16.10.94
M. WEBER Auguste	03.11.94
Mme BUMB Marie-Marguerite Vve WITTMANN Charles	04.12.94

# SPORT

TED LAPIDUS - CHARLES LABELLE Y

Plus de 69 années à votre service

Chaussures - Textiles

I avettes - Mercerie

23, rue Principale - HAM-s-V. Tél. 87.93.02.05 - Fax 87.93.08.30

Choix et qualité dans les meilleures marques En remerciement de votre fidélité une carte de remise vous est offerte

TRIUMPH - SLOGGI - EMINENCE - SCHIESSER



EDGERS - NOËL

RHEINBERGER

15, rue de la Gare 57880 HAM-sous-VARSBERG Tél. 87.93.10.36

### Guide des services

MAIRIE

tél. 87.93.02.10 3, rue du ruisseau fax. 87.90.19.43

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Mme Gilda Schmitt, secrétaire général

Mme Christine Thil, secrétaire

Mlle Sylvie Leroux, secrétaire

Les permanences du maire et des adjoints :

M. Boutter, maire: lundi et jeudi de 17h à 18h

M. Sikorski, adjoint : mardi de 17h à 18h

M. Donadel, adjoint : mercredi de 17h à 18h

MM. Gambs, Nimeskern, Rondini, Schreiner, adjoints:

en alternance le vendredi de 17h à 18h.

PTT

tél 87.93.02.00 36, rue de la gare

Horaires d'ouverture des guichets :

- du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30

samedi : 9h à 12h.

SAPEURS POMPIERS

tél. 87.82.30.92 Ham sous Varsberg (Chef de Corps) tél. 87.93.04.15

Creutzwald

**GENDARMERIE** tél. 87.93.00.02 Rue de la gare - Creutzwald

**MEDECINS DU REGIME GENERAL** 

**Dr Claude Albrecht** 

Consultation: 80 rue de Guerting tél. 87.82.31.00

Tous les jours de 8 h à 11 h et de 17 h à 19 h

tél. domicile 87.93.27.21 **Dr Gustave Rolles** 

Consultation: 19 rue de Ham tél. cabinet 87.93.43.61

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h

**Dr Dominick Natale** tél. cabinet 87.90.17.78

Consultation: 117, rue de Ham Tous les matins de 8 h à 10 h

et sur rendez-vous de 14 h à 18 h

**MEDECIN DU REGIME MINIER** 

Dr Gilbert Sprunck tél. cabinet et domicile : 87.93.11.33

Consultations: 101, rue de Ham

**KINESITHERAPEUTE** 

**Alexandra Remy-Hilt** tél. cabinet 87.90.17.93

Consultation: 12, rue de la gare

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

DENTISTE

Dr Jean-Marie Muller tél. 87.82.24.78

Consultation: 117, rue de Ham

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h;

l'après-midi de 14 h à 18 h 30 sauf mardi et samedi.

**INFIRMIERE DU REGIME GENERAL** 

MIle Valérie Losson tél. 87.82.56.01

**PHARMACIE** 

Baué - 10, rue de Creutzwald tél. 87.93.06.38 **AMBULANCES** 

tél 87 93 01 60 Thierry - 20, rue Abbé Cavélius

tél. 87.82.37.52 Thierry - 20, rue Abbé Cavélius tél. 87.82.63.10 Kin - 23, rue de Ham

**EDF - GDF** tél. 87.57.36.06 tél. 87.57.35.87

TDF câble télévision tél 82.82.54.54

**SERVICE DES EAUX** tél. 87.93.06.72

**ECOLES** 

**Ecoles maternelles** 

tél 87 82 19 08 Rue de Creutzwald du centre, rue de la forêt tél. 87.93.08.36 tél. 87.93.02.10 Ecole mixte 1 : rue du ruisseau Ecole mixte 2 : rue principale tél. 87.82.00.54 tél 87 93 07 18 Ecole des genêts : route de Creutzwald tél. 87.93.09.29 Collège Bergpfad **GRETA** centre de formation tél. 87.82.27.74

SALLE DES FETES tél.87.82.62.88

**PAROISSES** 

Ham centre : Abbé Guerber tél. 87.93.02.31 tél. 87.93.00.27 Christ-Roi : Abbé Glanc

**CREDIT MUTUEL** 

tél. 87.93.02.03 27A, rue de la gare

**AIDE AUX ADMINISTRÉS** 

A partir de 1996, M. François MULLER, conseiller municipal, aidé par d'autres personnes, sera à votre disposition à la mairie chaque second samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30.

> Le premier rendez-vous est fixé au 13 janvier 1996.

Il sera à votre écoute pour tous problèmes administratifs et sociaux.

N'hésitez pas, et venez prendre contact.

prietaire de la maison.

8 Les alérions lorrains ornent la façade du 1, rue de la forêt et sont l'oeuvre du pro-7 Le lion en pierre garde le 54 rue de la gare,

6 Le paysage aquatique s'ouvre au bas de l'impasse des oeillets,

5 Le fronton ancien se situe au-dessus de la porte d'entrée du 50, rue principale, 4 Cette belle mansarde orne la toiture du bâtiment de la Poste,

3 Le petit sentier fleuri donne sur la rue de la chapelle,

2 Le flambeau en pierre fait partie du soubassement du monument aux morts 1 Le fer à Cheval est planté dans le mur du presbytère, rue de la chapelle,

Solutions au jeu "Connaissez-vous Ham"

Vallée de la Bisten

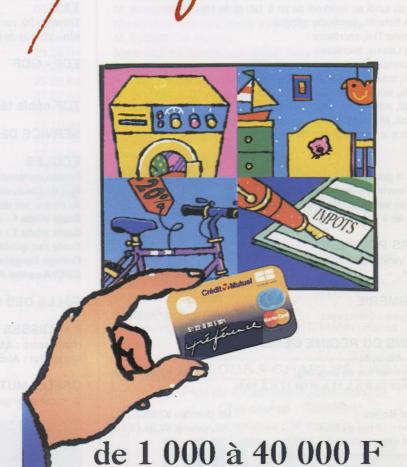
Mieux que la Banque, la BANCASSURANCE

### préférence

Toutes les raisons d'être votre préféré.

### préférence

vous apporte plus
de souplesse dans
la gestion de votre
budget : c'est une
avance permanente
d'argent qui vous
permet
d'échelonner vos
dépenses dès que
votre budget le
réclame.



Tout savoir sur préférence et direction Votre Caisse de CREDIT MUTUEL.

#### Agence de HAM-sous-VARSBERG

27a, rue de la Gare 87.93.02.03

#### Horaires d'ouverture

du MARDI au VENDREDI et le SAMEDI de 8 heures 30 à 12 heures de 13 heures 30 à 18 heures de 8 heures 30 à 13 heures

Fermeture mensuelle l'après-midi du dernier Mercredi du mois